

**RÉDACTION ET
ADMINISTRATION**

38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES

Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES
PUBLICITAS S. A.**

Fribourg
Rue de Romont, 2

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

**M. Laval a dû renoncer à former un cabinet.
La raison des visées italiennes en Abyssinie.
La condamnation du chef catalaniste.**

La crise ministérielle française provoquée par la chute du cabinet Bouisson ne paraît pas près d'être dénouée.

Hier matin, M. Lebrun a reçu M. Jeanney, président du Sénat, qui, invité à former le nouveau gouvernement, s'est refusé, ainsi qu'on pouvait le prévoir, pour raison de santé.

Ce fut alors au tour de M. Pierre Laval d'être chargé de cette tâche. M. Laval a eu, durant toute la journée, des conversations avec de nombreuses personnalités : anciens ministres, candidats au portefeuille et chefs de partis. Toute la difficulté portait sur la question des pleins pouvoirs, qui ont fait tomber les deux derniers ministères et qui restent la pierre d'achoppement de toute tentative faite dans cette direction.

Une fois de plus, le groupe radical-socialiste s'est montré divisé, une majorité de ses membres étant partisans d'un nouveau Cartel radical et socialiste.

C'est ainsi que, au cours d'une réunion de la délégation des gauches, les représentants radicaux-socialistes ont posé aux amis de M. Blum les questions suivantes :

Avec quelle majorité le groupe socialiste accepterait-il de participer au pouvoir ? Cartel limité aux groupes de gauche ou Cartel élargi, comme le proposent les communistes, jusqu'à M. Bonnefoy, « symbole de la défense des libertés républicaines » ? (M. Bonnefoy a été le très partial président de la commission d'enquête sur le 6 février.)

Le groupe socialiste accepte-t-il les pleins pouvoirs aussi larges que ceux qui avaient été demandés par MM. Flandin et Bouisson ou une formule différente ? Dans ce cas, quelle serait l'étendue, la durée et l'objet de cette délégation de pouvoirs ?

Comment le groupe socialiste entend-il collaborer avec le parlement. Est-il partisan que les Chambres siègent en permanence ou accepte-t-il qu'elles soient mises en vacances ?

Sur quel programme le groupe socialiste entend-il collaborer ? Comment espère-t-il faire face à l'échéance du 15 juin, mettre un terme à la spéculation et assurer la défense de la monnaie et du crédit public ? Quelle attitude, enfin, adoptera-t-il par rapport à la dévaluation ?

Les socialistes ont répondu d'une façon qui a fort embarrassé les radicaux. Ceux-ci, en effet, sont hostiles à la dissolution, au vote de la représentation proportionnelle intégrale, à la nationalisation des industries, ainsi qu'à certaines mesures de contrainte vis-à-vis de la Banque de France, à la réduction des dépenses de défense nationale et, surtout, à la suppression des versements ouvrier et patronal pour les assurances et à leur remplacement par une contribution de l'Etat. Or, c'est là le programme socialiste.

Mais, si les radicaux n'arrivent pas à s'entendre avec les socialistes, ils ne se sont pas davantage mis d'accord avec M. Laval. Pourtant, celui-ci acceptait que les pouvoirs qu'il entendait réclamer du Parlement fussent limités, ainsi que le demandait le parti radical, à la défense du franc et à la lutte contre la spéculation. Devant la division qui règne parmi les radicaux et étant donnée l'hostilité témoignée par le groupe socialiste, M. Laval, considérant que son cabinet n'était pas assuré de recevoir de la Chambre la confiance susceptible de lui donner devant le pays l'autorité nécessaire pour prendre les mesures d'économies indispensables, s'est rendu à l'Élysée pour demander au président de la République de le décharger de sa mission.

M. Lebrun a alors appelé M. Yvon Delbos, président du groupe radical-socialiste, puis M. Herriot. Enfin, hier soir, à 10 h., M. Piétri, député de la Corse, ministre de la marine dans les deux précédents cabinets, a été appelé à l'Élysée.

Dès sa sortie du palais présidentiel, M. Piétri

a commencé ses consultations, qu'il poursuivra aujourd'hui, jeudi.

M. Piétri, qui est membre du groupe des républicains de gauche, va s'efforcer d'obtenir le concours du parti radical-socialiste sur une nouvelle formule de pleins pouvoirs. S'il parvient à constituer le cabinet, M. Piétri prendra, avec la présidence du Conseil, le portefeuille des finances. Mais réussira-t-il ?

En attendant, Paris commence à s'énervier devant l'impuissance politique. On a cassé, hier soir, des vitres au *Petit Journal*, dont le propriétaire, M. Raymond Patenôtre, fait depuis longtemps campagne pour la dévaluation du franc, ainsi qu'à la rue Cadet, où siège le Grand-Orient de France, et les réflexions qu'on entend dans la rue trahissent une violente indignation contre les députés si peu conscients de la gravité de l'heure.

On s'accorde, dans les cercles politiques, à penser que la crise est grave.

On sait que, au moment même où de nouveaux incidents étaient signalés aux frontières des possessions italiennes d'Afrique orientale et de l'Abyssinie, de nouveaux contingents de miliciens fascistes et d'ouvriers quittaient les ports italiens à destination des colonies.

Mais, se demande-t-on, qu'est-ce que l'Italie va chercher dans les parages tragiques d'Adoua, où, il y a une quarantaine d'années, Ménélik II écrasa le général Baratieri ? Le Duce paraît vouloir gagner de vitesse le chancelier Hitler, qui, lors de ses entretiens avec sir John Simon, a nettement posé la question des mandats coloniaux.

Certes, Hitler s'est borné à demander pour l'Allemagne « l'aptitude à recevoir un mandat colonial », de même qu'il n'avait pas demandé le réarmement du Reich mais, simplement, l'égalité des droits. Où trouver un mandat colonial ? Ni l'Angleterre ni la France ne voudront faire les frais de cette opération. Mais il y a, en Afrique, à part le Libéria, pays membre de la Société des nations où sévit encore l'esclavage, l'Éthiopie, dont plusieurs pays rêvent de faire un autre Maroc. L'Allemagne se préoccupe, paraît-il, de ce territoire encore libre. C'est pourquoi, sans doute, l'Italie prend les devants.

Hier s'est terminé, à Madrid, au Tribunal des garanties constitutionnelles, le procès intenté à M. Companys, ancien président de la Généralité de Catalogne, et à ses collègues du Conseil de Barcelone, à la suite des troubles graves d'octobre dernier.

M. Companys et les conseillers de la Généralité ont été condamnés à trente ans de prison pour « rébellion militaire ».

La sentence ne sera rendue publique qu'aujourd'hui, jeudi. On sait cependant que les conclusions du procureur général qualifiant l'attitude du président et des conseillers et demandant pour chacun d'eux trente ans de prison, ont été adoptées par le Tribunal des garanties constitutionnelles par 14 voix contre 7. Cinq membres du tribunal, dont un juge catalan, ont présenté un vœu proposant l'acquiescement.

Nouvelles diverses

La Chambre américaine a voté et envoyé au Sénat un projet portant les cadres de l'armée de 12,000 à 12,400 et augmentant les effectifs de l'aviation de 381 officiers.

— M^{me} Lebrun, accompagnée de M^{mes} Hull et de Laboulaye, a déposé une couronne sur la tombe de Washington et a visité Mount-Vernon, demeure du fondateur de la République américaine.

— La *Correspondance* du parti nationaliste-social à Berlin apprend que le gouvernement italien a rapporté l'interdiction dont le *Völkischer Beobachter*, l'*Illustrierter Beobachter* et le *Brennessel* étaient frappés en Italie.

A l'université de Louvain

Bruxelles, 4 juin.

Le 2 juin a été une journée importante pour l'université catholique de Louvain. Elle a fêté en même temps le centième anniversaire de sa restauration dans cette ville et le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en fonctions de son recteur actuel, Mgr Ladeuze.

L'université de Louvain n'est pas seulement un établissement de haute culture intellectuelle. Elle a aussi, au point de vue politique et national, une signification que n'ont ni l'université libre de Bruxelles, ni les deux universités d'Etat de Liège et de Gand. Elle est comme un trait d'union entre Wallons et Flamands, non seulement en ce qui concerne le caractère de son enseignement, mais aussi parce que les deux langues nationales, le français et le flamand, y sont employées sans qu'aucune préférence soit donnée à l'une ou à l'autre.

L'université de Liège représente spécialement la Wallonie, la langue et la culture françaises ; celle de Gand, la Flandre, la langue et la culture flamandes. L'université libre de Bruxelles, étant installée dans la capitale du royaume, pourrait avoir un caractère éclectique, mais elle ne l'a pas. Du reste, étant donné son caractère « libéral », dans le sens belge de ce mot, c'est-à-dire anticlérical, elle ne peut pas s'intéresser beaucoup à la Flandre, trop « clérical » à ses yeux.

L'université de Louvain, étant destinée aux catholiques de toute la Belgique, doit donc avoir un caractère national, bilingue et, pourrait-on dire, biculturel. Cela explique l'intérêt qu'on lui porte, même dans des milieux qui ne sont pas catholiques.

Fondée en 1425 par le pape Martin V, à la demande de Jean IV, duc de Brabant, l'université de Louvain prospéra sans entraves jusqu'à la Révolution française, et à l'instauration de la domination de la France en Belgique. Le régime flamand lui avait été favorable, aussi bien que le régime espagnol et le régime autrichien. Mais elle fut supprimée le 25 octobre 1797. Le royaume des Pays-Bas ayant, après 1815, réuni la Hollande et la Belgique, c'est l'influence hollandaise, donc protestante, qui prévalut dans le nouvel Etat. Le gouvernement hollandais institua en 1816 trois universités d'Etat à Louvain, Gand et Liège. La révolution de 1830, qui sépara la Belgique de la Hollande, fut aussi favorable à l'université catholique que la grande Révolution lui avait été fatale. Elle fut rouverte d'abord à Malines, le 4 novembre 1834, puis elle reprit possession de ses anciens locaux de Louvain en 1835, après qu'une loi eut supprimé l'université d'Etat établie en 1816. Depuis ce temps, elle n'a pas cessé de prospérer. En 1934, elle comptait le nombre respectable de 4372 étudiants, dont 484 étrangers.

Parmi ces derniers, on sait qu'il y en avait un de marque, l'archiduc Othon, héritier des Habsbourg.

Depuis sa restauration à Louvain, l'université a eu comme recteurs : Mgr de Ram (1835-1865), Mgr Laforêt (1865-1872), Mgr Namèche (1872-1881), Mgr Pieraerts (1881-1887), Mgr Abbeloos (1887-1898), Mgr Hebbelynck (1898-1909), enfin Mgr Ladeuze, le recteur actuel.

On avait tenu à célébrer le double événement avec une pompe particulière. Mgr Micara, nonce du Pape en Belgique, le cardinal Van Roey, archevêque de Malines, tous les évêques de Belgique et de nombreux ecclésiastiques étaient présents, de même que d'importantes personnalités du monde politique et parlementaire.

La cérémonie a eu lieu au château d'Héverlé, qui, depuis la fin de la guerre, appartient à l'université. Il appartenait au duc d'Arenberg qui, prince médiatisé de Prusse, était sujet de l'empereur d'Allemagne. Peu de temps avant l'armistice, il résolut de quitter la Belgique. Il vendit à la ville de Bruxelles son palais de la capitale, au Petit Sablon, et il fit don à l'université catholique de son château d'Héverlé, à Louvain. Ce n'était pas, du reste, le premier don qu'il lui faisait.

Dans la matinée, une messe solennelle a été célébrée dans la cour d'honneur du château, puis on entendit un sermon prononcé par le R. Père Pinard de la Boulaye, prédicateur de Notre-Dame de Paris, qui fit ressortir la haute signification de cette cérémonie.

La seconde phase de la cérémonie a eu lieu dans la cour intérieure du château, où s'étaient réunis les anciens étudiants de l'université. Le nonce y a donné lecture de la lettre adressée par le Pape au cardinal Van Roey. Pie XI y souligne que, au cours de ses siècles d'existence, l'université de Louvain a produit une riche

moisson de savants et que, par les missionnaires et les savants qu'elle a formés, autant que par les ouvrages qu'elle a fait éditer, elle a pu disséminer à travers le monde sa salutaire influence. Il termina en accordant sa bénédiction apostolique au primat de Belgique, au recteur, aux professeurs et aux étudiants.

Le cardinal Van Roey a ensuite exalté l'œuvre de l'université, « puissant facteur d'ordre, de stabilité sociale et d'unification nationale ». Il a particulièrement insisté sur ce dernier caractère. Cette œuvre d'union nationale, a-t-il dit, ne s'était pas réalisée sans difficulté, mais elle était souhaitable pour le plus grand bien des Wallons et des Flamands. Aux vifs applaudissements de l'assistance, il a ajouté que « jamais l'une des deux langues ne prendrait le pas sur l'autre ».

Comme manifestation de ce principe d'égalité, Mgr Cruysbergh, vice-recteur de l'université, a pris ensuite la parole en flamand pour rendre hommage, au nom des professeurs et des étudiants, à Mgr Ladeuze, recteur, dont il a rappelé la féconde carrière.

La cérémonie s'est terminée par un banquet, auquel ont pris la parole, notamment, le cardinal Van Roey et Mgr Ladeuze.

L'archevêque de Malines a évoqué la grande figure de Pie XI, « le Pape des encycliques sociales, des missions, de l'action catholique, des études et des livres, ami fidèle de l'université ». Puis il a donné lecture d'un télégramme qui devait lui être adressé. Il a fait ensuite acclamer le roi, « qui pouvait compter sur l'attachement fidèle et la collaboration effective de l'université de Louvain ».

Mgr Ladeuze a voulu reporter les hommages dont il avait été gratifié sur les évêques de Belgique. Il a salué la présence de Mgr Micara et du cardinal Van Roey. Puis, il a fait appel aux anciens étudiants, qui se sont groupés en associations professionnelles, exprimant le vœu de les voir former bientôt une vaste fédération.

M. Verwilghen, gouverneur de la province de Limbourg, président de la Fédération des anciens élèves de droit, a déclaré au nom des groupements que ceux-ci répondraient au pressant appel de Mgr Ladeuze.

Ainsi, ces fêtes se sont terminées non seulement par l'affirmation de la vitalité de l'université de Louvain, mais aussi par la perspective d'une vitalité plus grande encore. En effet, l'action des anciens étudiants est un facteur de puissance qu'on a souvent le tort de négliger.

A. E.

Les persécutions continuent en Russie

Déportations en masse

Des personnes dignes de foi nous informent que les autorités de la Russie soviétique sont en train de procéder à la déportation en masse de centaines de mille de sujets russes, d'origine polonaise et allemande, domiciliés dans les régions voisines de la frontière d'ouest, entre Leningrad et Odessa. Les expulsés sont déportés vers de nord ou en Sibérie, et il arrive que, au cours de l'évacuation rapide d'un village entier pendant la nuit, les enfants sont séparés de leurs parents.

A Leningrad même, on comptait, à la fin du mois de mai déjà, vingt mille familles déportées depuis janvier 1935.

Il ne s'agit nullement de sanctions contre des rebelles, mais de mesures politiques systématiques.

Le pacte oriental

Paris, 5 juin.

M. Pierre Laval a remis à l'ambassadeur d'Allemagne une note relative au pacte oriental. Ce document se réfère aux déclarations faites il y a quelque temps par M. von Neurath à M. Eric Phipps, ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin. Le ministre des affaires étrangères du Reich avait alors affirmé que son gouvernement était prêt à envisager la conclusion d'un pacte régional à l'est de l'Europe, sur les bases de la consultation, de la non-agression et de la non-assistance à l'agresseur.

Le gouvernement français se déclare disposé à poursuivre avec le cabinet allemand les négociations relatives au pacte oriental, en tenant compte de ces propositions du Reich.

LA CONSTITUTION DE L'INDE

Londres, 6 juin.

La Chambre des communes a terminé la troisième lecture du projet de constitution indienne, après avoir repoussé, par 386 voix contre 122, une motion de rejet travailliste.

Le projet va devant la Chambre des lords.

La session fédérale

Conseil national

Séance du 5 juin

Le Conseil a repris la discussion du code des obligations, aux articles 757 et suivants relatifs à la société commandite par actions.

MM. Scherer et Aeby ont exposé les divergences que la Chambre aplanit dans la plupart des cas par adhésion tacite aux décisions des Etats. Le projet passe au Conseil des Etats.

Le budget de la régie des alcools

Le budget prévoit un excédent de recettes de 6,132,000 fr., dont la moitié à la Confédération, la moitié aux cantons.

M. Stutz (Zoug), conservateur, demande une modification des dispositions sur la distillation des fruits.

M. Oehninger (Zurich), paysan, développe le postulat de la commission invitant le Conseil fédéral à examiner comment pourraient être réduites les charges de la Régie des alcools qui dépassent ses forces. Il désire toutefois que cette réduction ne se fasse pas au détriment de l'agriculture et complète le postulat dans ce sens.

M. Bujard (Vaud), libéral, demande que la Régie augmente les droits sur les spécialités, ce qui serait particulièrement indiqué en raison de l'imposition du vin.

M. Hoppeler (Zurich), évangélique, demande l'augmentation des droits sur les cosmétiques.

M. Meili (Thurgovie), paysan, appuie M. Oehninger.

M. Meyer, chef des finances, déclare que le nouveau régime des alcools a coïncidé avec une très forte récolte de fruits, ce qui lui a imposé des charges considérables. La Régie subit aussi le contre-coup de certaines promesses exagérées faites pendant la campagne pour la réforme du monopole de l'alcool.

M. Chassot (Fribourg) appuie M. Bujard. La population consomme plus d'alcool qu'auparavant. Il faudrait diminuer le prix des spécialités, de manière à permettre aux producteurs d'écouler leurs produits au lieu de les boire. Dans chaque village, il y a aujourd'hui des fonctionnaires. La loi a besoin d'une révision.

L'adjonction proposée par M. Oehninger au postulat est combattue par M. Meyer, chef des finances. Elle est votée par 66 voix contre 15.

Les Chemins de fer fédéraux

On passe à la gestion et aux comptes des Chemins de fer pour 1934.

MM. Keller (Argovie), radical, et Gorgerat (Vaud), libéral, sont rapporteurs.

Les comptes montrent les efforts persistants pour diminuer les dépenses. Les dépenses de construction, qui étaient de 100 millions, ont été réduites à 33 millions en 1934.

Le total des recettes d'exploitation était de 363 millions en 1934.

L'excédent d'exploitation est de 86 millions. Il y a une légère amélioration due à une nouvelle compression des dépenses, réduites de 15 %. Le personnel était au nombre de 40,000 personnes il y a 15 ans ; il est de 30,000 aujourd'hui.

L'impuissance d'aboutir à un redressement ne prendra fin que lorsque les Chemins de fer auront été réorganisés. Les dirigeants sont paralysés par une organisation trop rigide et en partie par les exigences du public et l'immixtion parlementaire. Mais simplification ne signifie pas centralisation. Il faut envisager la dépolitisation. L'initiative dans ce sens doit être soumise le plus tôt possible au vote du peuple souverain.

M. Pilet-Golaz, chef du Département, déclare qu'il n'y aura pas de changement à la direction générale, comme un journal l'a annoncé. Il vante la loi rail-route. On a estimé qu'elle était trop timide ou trop hardie. On a surtout voté à côté de la question. On a voté dans l'ignorance complète du problème des transports, qui est non pas suisse, mais international. Il faudra trouver une autre solution au conflit rail-route, qui ne peut être résolue que par une collaboration.

La direction générale a établi un programme d'action, qui a été soumis au Conseil fédéral, le 6 mai.

Une commission d'étude a été envoyée en Angleterre et va déposer ses conclusions.

Deux spécialistes ont été chargés de rechercher dans quelle mesure l'auto pourrait être substituée au train. Il faudra que les Chemins de fer jouissent d'une liberté tarifaire plus grande. Ils devront pouvoir utiliser l'automobile. Pour réglementer le trafic privé, il faudrait une modification constitutionnelle. Il n'est pas possible de régler le problème rail-route dans le cadre de la réorganisation ferroviaire. Ce problème dépasse ce cadre et englobe les chemins de fer privés. Mais il faut poursuivre simultanément la solution des deux problèmes.

La procédure de réorganisation est sous le coup de l'initiative au sujet de la dépolitisation. Le Conseil fédéral devra, à ce sujet, exposer comment il entend la réorganisation qui est urgente. Elle est en cours. Ce n'est pas essentiellement un problème d'ordre juridique. Il ne suffit pas de transformer une entreprise publique en entreprise privée pour la sortir du marasme.

A partir de 1935, les Chemins de fer payeront leurs constructions sur leurs propres recettes. Les économies doivent se répartir sur toute la ligne, mais pas au détriment de la sécurité.

La direction générale a fourni un effort extré-

mement méritoire, mais elle est frappée par la crise. Elle ne peut toucher à certains postes de dépenses, qui sont de la compétence des Chambres, comme les traitements. Individuellement, l'augmentation des traitements a été de plus de 80 % depuis 1913. En 1913, un agent coûtait 2850 fr. ; en 1935, il coûte 6750 fr. C'est le personnel qui a fixé ces conditions. Le personnel pourra être réduit au-dessous de 28,000 unités si le trafic ne reprend pas.

En 1913, les Chemins de fer dépensaient 7 millions pour l'assurance ; en 1934, ils ont dépensé 32 millions, soit plus du 20 % du total des salaires. Cela résulte aussi des décisions des Chambres.

Il y a les charges du compte capital. L'augmentation est de 108 %. On a accumulé les déficits. Il faudra rompre avec la politique des déficits. Il faudra reprendre ce problème lors du nouveau programme financier.

En attendant, il faut continuer à réaliser des économies. Le problème de la réorganisation ne doit pas devenir un problème de politique électorale. (Bravos.)

La discussion est close. L'arrêté est adopté et la séance levée à 12 h. 1/4.

Conseil des Etats

Séance du 5 juin

Le Conseil a voté un crédit de 396,000 fr. pour la construction d'un garage postal à Saint-Moritz.

Il a discuté ensuite, sous la conduite de M. Riva, les articles de l'arrêté sur les mesures juridiques en faveur de l'hôtellerie, qu'elle avait renvoyés ce printemps à la commission.

La commission proposait à l'article 19 un nouveau texte précisant que, si le débiteur ne réussit pas à se procurer autrement la somme dont il a besoin pour se libérer des intérêts garantis, la Société fiduciaire de l'industrie hôtelière est tenue de prendre, en qualité de créancier gagiste, le nouveau titre de gage amortissable sans aucune déduction, et d'en remettre la pleine contre-valeur nominale au commissaire, en tant que sont acceptées les conditions auxquelles elle subordonne sa participation à l'assainissement.

Cela revient en fait, a constaté M. Evéquo, à supprimer l'obligation pour la Société fiduciaire de fournir les fonds nécessaires, puisqu'on s'en remet à cette organisation pour fixer les conditions de l'opération.

L'orateur a proposé d'instituer une instance neutre qui trancherait en cas de conflit.

M. Baumann, conseiller fédéral, a accepté cette proposition en principe, mais le Conseil, sur la demande de M. Riva, s'est opposé au renvoi de l'article par 18 voix contre 12, et a adopté celui-ci par 27 voix.

L'arrêté, dans son ensemble, a été adopté à une grande majorité.

On a repris la gestion, au Département de l'Intérieur. M. Keller rapporte sur la gestion de la division de l'instruction, des sciences et des arts.

M. Bossert a soulevé à nouveau la question des bibliothèques du Palais fédéral, où l'on pourrait éviter bien des doubles emplois. On pourrait réaliser des économies considérables par la centralisation des achats.

M. Mouttet a demandé au Conseil fédéral d'interdire sur tout le territoire de la Confédération le colportage des médicaments.

LE GROUPE CONSERVATEUR

Le groupe conservateur de l'Assemblée fédérale, après un exposé du conseiller national Grünenfelder, de Saint-Gall, sur le projet concernant les mesures de protection de la sûreté de la Confédération, a décidé, sans opposition, d'entrer en matière. A la majorité de ses membres, il a donné son approbation à l'article 7 du projet concernant la création d'une police fédérale.

La politique genevoise

A propos des brutalités exercées le 1^{er} juin à Genève sur les manifestants du Front national, le *Journal de Genève* dresse le parallèle suivant qui montre la partialité de la police de M. Nicole :

1^{er} mai : des communistes en chemises rouges participent au cortège révolutionnaire. La police n'intervient pas.

1^{er} juin : des Jeunes-Travailleurs, chemises vertes recouvertes de vestons, veulent prendre part au cortège patriotique. On le leur défend : la chemise verte est un uniforme politique.

1^{er} mai : En queue d'un cortège où figurent des autorités, des brailleurs communistes hurlent : « A mort les curés, à mort les pasteurs... » La police est sourde.

1^{er} juin : Quelques patriotes chantent le *Roulez tambours* ! Provocation intolérable ! Ils sont assommés à coups de poing.

1^{er} mai : Le groupe socialiste de Carouge, drapeau rouge en tête, traverse la moitié de la ville. La police est impassible.

1^{er} juin : Le Front national, précédé du drapeau des anciens Confédérés, veut regagner son local éloigné de moins de 500 mètres. La police fond sur lui.

4 mai : Des communistes organisent une bagarre devant le local de l'Union nationale. Les gendarmes sont outragés. Ils n'arrêtent personne.

1^{er} juin : Le capitaine-aviateur Bornet se permet d'exprimer l'indignation ressentie par tous les témoins des brutalités de la police : il est arrêté.

L'assainissement des Chemins de fer fédéraux

On nous écrit de Berne :

On attendait avec curiosité le débat qui devait s'instituer au Conseil national au sujet de la situation des Chemins de fer fédéraux. Ce n'est un secret pour personne que nos chemins de fer nationalisés traversent une période difficile ; que leurs difficultés financières sont telles qu'on ne voit plus comment on pourrait y remédier sans procéder à une refonte générale de leur statut.

Il n'y a d'ailleurs à cela rien de nouveau. Depuis des années, chaque fois que le Parlement étudie le budget des Chemins de fer fédéraux ou examine leurs comptes, de très nombreux parlementaires font des constatations peu encourageantes et préconisent des remèdes d'une très grande variété. Or, chose curieuse, plus la situation de la plus puissante de nos régies nationales empire, et plus rares se font les discours. Ce qu'on avait pris pour des difficultés passagères aisément surmontables se révèle à la longue un problème d'une complexité sans exemple. Et on s'incline devant l'avis des experts et des compétences. Au lieu d'attaquer le Conseil fédéral, on écoute avec déférence son représentant, sans envier le moins du monde la très lourde tâche qui lui incombe.

C'est ainsi que, mercredi matin, le débat sur le rapport de gestion et les comptes des Chemins de fer fédéraux s'est réduit à deux exposés des rapporteurs et à un discours de M. Pilet-Golaz. Ce chef du Département des chemins de fer a pu dire de dures vérités sans trouver de contradicteur. On a tout particulièrement remarqué le silence des chefs des cheminots, des Bratschi et des Kægi qui, depuis le vote du 2 juin, semblent avoir perdu confiance dans le remède universel qui consiste à présenter une facture à la caisse fédérale.

Dans son discours, M. Pilet-Golaz a tenu à rendre un juste hommage à la ténacité avec laquelle les organes dirigeants des Chemins de fer fédéraux ont cherché à équilibrer leurs recettes et leurs dépenses. On dit trop volontiers dans le public que l'administration des Grands-Remparts est routinière, qu'elle ne réagit pas devant un déficit qui augmente de mois en mois, qu'elle ne fait aucun effort pour se faire l'artisan de son propre salut. C'est devenu une mode de dauber sur nos chemins de fer.

Or, quelques chiffres suffiront à prouver que les Chemins de fer fédéraux sont dirigés par des hommes qui luttent avec une énergie digne de louanges contre des difficultés qui vont croissant. Prenons tout d'abord les dépenses de construction, les plus critiquées de toutes. Elles étaient de 100 millions en 1931. Elles n'étaient plus que de 37 millions en 1934. Cette année, elles seront notablement inférieures, à tel point qu'elles seront intégralement couvertes par des amortissements et par les versements statutaires au fonds de renouvellement. En d'autres termes, contrairement à ce qui s'est passé jusqu'ici, les Chemins de fer fédéraux payeront leurs constructions nouvelles par leurs propres moyens, sans augmenter leur dette d'un centime.

Examinons ensuite le nombre des fonctionnaires. On ne cesse de répéter que les Chemins de fer fédéraux entretiennent une véritable armée de cheminots aux frais de la Confédération, sans même essayer de la réduire aux besoins actuels. Or, la statistique nous dit que les fonctionnaires des Chemins de fer fédéraux étaient près de 40,000 en 1920 et qu'ils ne dépassent que de peu aujourd'hui le chiffre de 30,000. Quand on sait qu'un cheminot coûte à l'administration environ 6,000 francs par an, on mesure toute l'étendue de l'économie réalisée.

Il en va de même pour les dépenses d'exploitation : elles étaient de 420 millions en 1929. Elles ne sont plus aujourd'hui que de 376 millions. L'économie est ainsi de 44 millions par an, soit de 15 %. On peut le demander : quel est l'Etat, quelle est l'administration publique, chez nous et à l'étranger, qui ait fait un effort de compression aussi décisif ?

Enfin, bien que les recettes aient diminué de plus de 10 millions depuis deux ans, le déficit total a pu être ramené de 49 à 42 millions.

Certes, M. Pilet-Golaz n'a pas cité ces chiffres pour insinuer que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et qu'il faut désormais se résigner à l'inévitable, soit à une prise en charge par la Confédération du déficit chronique des Chemins de fer fédéraux. Non, s'il a rendu un légitime hommage à cet effort, il a bien marqué qu'il devrait se poursuivre. Mais on ne saurait nier par ailleurs que la législation extrêmement rigide qui paralyse la liberté de mouvements de la direction générale et qui est incompatible avec le devoir qui lui incombe de gérer notre grande régie nationale selon les principes commerciaux constitue un obstacle presque insurmontable à un assainissement durable et définitif.

Des économies peuvent encore être réalisées. Des simplifications peuvent encore être apportées à l'administration. L'exploitation peut encore être rationalisée, à condition toutefois que la sécurité du trafic n'ait pas à en souffrir. Mais on ne saurait oublier que les dépenses pour le personnel représentent environ le 75 % des dépenses totales d'exploitation. De 143 millions en 1913, elles ont passé à 255 millions en 1934.

Les charges du capital sont hors de proportion avec la valeur de rendement de l'entreprise.

Cela vient surtout du fait qu'on a accumulé au cours des ans des déficits importants et que, au lieu de les amortir, on les a couverts par des emprunts. A cause de cela, les Chemins de fer fédéraux traînent après eux un boulet d'un demi-milliard environ dont le service des intérêts exige une dépense annuelle de près de 20 millions.

Mais il va sans dire qu'il ne saurait être question de mettre à la charge de la caisse fédérale, c'est-à-dire de demander un sacrifice très lourd au contribuable, avant que tout ait été fait pour comprimer les dépenses d'exploitation. C'est une œuvre de longue haleine qui réclamera la bonne volonté de tous, des dirigeants comme du personnel, des autorités exécutives aussi bien que du Parlement. Il faudra d'ailleurs la couronner par une réforme du statut des Chemins de fer fédéraux, afin de leur assurer l'indépendance qui leur fait défaut, de les émanciper des influences politiques et d'éviter qu'on ne retombe dans les erreurs passées, erreurs qui se traduisent par près d'un milliard de dettes et que le bon peuple suisse devra payer tôt ou tard.

Au cours de cet exposé, M. Pilet-Golaz a également fait allusion à la défunte loi de partage du trafic entre le rail et la route. Il n'a pas caché qu'il regrettait son échec devant le peuple. Il l'a attribué à l'ignorance du public qui refuse à se rendre compte qu'il s'agit d'un problème général qui ne tient pas à la gestion des Chemins de fer fédéraux, mais que tous les pays, quel que soit leur régime ferroviaire, ont dû résoudre.

Il faut donc se résigner à envisager une autre solution. La Direction générale a déjà pris toutes mesures utiles à cet effet. Elle a envoyé une commission restreinte en Grande-Bretagne pour étudier ce qui y a été fait dans ce domaine. Cette commission vient de rentrer à Berne et soumettra bientôt le résultat de ses observations et ses propositions aux instances compétentes. Par ailleurs, deux techniciens ont été chargés d'étudier dans quelle mesure on pourrait remplacer les lignes sur lesquelles le trafic est insuffisant et déficitaire par des transports automobiles. Leurs études seront rapidement menées à chef.

Enfin, le Département des chemins de fer sera bientôt saisi d'un projet destiné à accorder aux chemins de fer une liberté tarifaire qui leur fait défaut en l'état actuel de la législation et qui, seule, leur permettra de lutter à armes égales avec le trafic routier. A ce sujet, M. Pilet-Golaz a tenu à préciser dès maintenant qu'il s'opposerait avec la dernière énergie à une guerre des tarifs qui serait préjudiciable à l'économie du pays tout entier. Il s'agit tout au contraire d'organiser, d'ordonner cette concurrence en une libre collaboration. Mais il est clair qu'il faut commencer par mettre sur pied d'égalité les deux modes de transport. Aujourd'hui, les chemins de fer — ceux qui sont nationalisés comme ceux qui appartiennent à des compagnies privées — sont paralysés par mille servitudes que leur a imposées la législation.

On voit donc que le Conseil fédéral, sans se faire d'illusions sur la tâche qui l'attend, n'a pas perdu tout espoir de mettre enfin un peu d'ordre dans notre régime des transports. On doit souhaiter qu'il y réussisse et qu'il trouve les appuis nécessaires au succès. On a tout lieu de croire qu'il s'engage dans la bonne voie : le premier projet rail-route cherchait à mettre l'automobile et le chemin de fer sur pied d'égalité en imposant à la première les entraves dans lesquelles se débat le second. Il semble qu'on veuille maintenant rendre au second la liberté dont jouit la première. Une solution de cette nature a bien des chances de plaire au peuple suisse qui vient de s'opposer par deux fois à toute tentative d'étatisme.

Les grandes votations fédérales

La votation du 2 juin tient la tête des consultations populaires pour le nombre des votants.

Elle a mis en ligne, en effet, 990,000 électeurs, ce qui ne s'était jamais vu.

Les plus fortes votations précédentes furent le vote sur l'initiative Rothenberger, qui mobilisa 856,000 citoyens, le vote sur la baisse des traitements, qui mit en ligne 930,000 électeurs, le vote sur la défense de l'ordre public, qui en mobilisa 922,000, et enfin le référendum sur la loi militaire, où il y eut 935,000 votants.

A relever que le nombre des oui sur l'initiative de crise est resté de 80,000 au-dessous de celui des non sur la baisse des traitements.

LES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES AVEC LE TESSIN

Le trafic téléphonique et télégraphique avec le Tessin méridional, coupé par suite d'un dérangement de câbles, a été rétabli par voie détournée dans le courant de la matinée. Le rétablissement des communications directes exigera vraisemblablement un certain temps.

Le 75^{me} anniversaire de la « Subsivania »

On nous prie de rappeler que la *Subsivania*, section des Etudiants suisses de Sarnen, fêtera le lundi de Pentecôte le 75^{me} anniversaire de sa fondation. La jeune *Subsivania* invite tous ceux qui ont porté à Sarnen la casquette rouge à s'y retrouver le 9 juin.

UNE PRINCE ARABE EN EUROPE



L'ÉMIR IBN SÉOUD
fils du roi du Hedjaz et du Nedjed,
qui fait le tour de l'Europe.

Au Cercle catholique de Lausanne

On nous écrit :
Dans leur séance du 1^{er} juin, les membres du Cercle catholique de Lausanne ont eu le privilège d'entendre M. Alexandre Cingria les entretenir, avec la compétence que lui confèrent ses études et ses travaux en la matière, de l'art du vitrail.

Anné de moyens beaucoup plus réduits que ceux dont nous disposons aujourd'hui, le moyen âge a donné à l'art du vitrail son plein épanouissement. La Renaissance marque déjà un déclin, qui ira s'accroissant, pour aboutir, à la seconde moitié du XIX^{me} siècle, à une véritable décadence avec les vitraux en série aux teintes ternes. En une heure charmante et en s'aidant de belles projections, le prestigieux coloriste et maître verrier qu'est M. Cingria a fait revivre ces phases diverses de l'histoire du vitrail. Malgré la grande diversité des verres, dont l'artiste a maintenant le choix, la peur actuelle des couleurs empêche l'art du vitrail de sortir de l'ornière. Et pourtant, si les architectes voulaient bien prêter attention au problème, les grandes surfaces vitrées qui se rencontrent dans les constructions modernes pourraient être, pour le vitrail, l'occasion d'une merveilleuse renaissance.

Evoquant, en terminant, la belle continuité qui se révèle dans les magnifiques vitraux de la cathédrale de Chartres, dont l'exécution a dû cependant nécessiter de nombreuses années, M. Cingria en a attribué le mérite au régime corporatif, en faveur duquel il a rompu une lance.

Des applaudissements chaleureux ont prouvé au conférencier combien il avait été apprécié de son auditoire. A. A.

UN PROFESSEUR COMMUNISTE

Le conseil scolaire de Glaris n'a pas réélu M. Alfred Feldmann aux fonctions de maître à l'école communale supérieure de Glaris, fonctions qu'il remplissait depuis plusieurs années. Des réclamations avaient été émises contre l'enseignement de ce maître qui se livrait à la propagande communiste en classe. Il avait reçu plusieurs avertissements.

Congrès international du dessin et des arts appliqués

Le congrès international du dessin et des arts appliqués aura lieu du 8 au 15 août, à Bruxelles. Cette réunion, qui coïncide avec la grande Exposition internationale, ne manquera pas d'attirer tous ceux qui s'intéressent notamment à l'enseignement du dessin. Il y aura plusieurs rapports qui seront présentés et qui exposeront les problèmes de l'enseignement du dessin et de l'art moderne, les rapports entre le travail manuel et le dessin, l'état actuel de la formation professionnelle et la situation des professeurs de dessin.

Les personnes qui désireraient participer à ce congrès peuvent obtenir tous renseignements auprès du secrétaire général de la Fédération internationale pour l'enseignement du dessin, à Morges.

De la poste à l'Office international des Chemins de fer

Le Conseil fédéral envisage la nomination de M. Furrer, l'actuel directeur général de l'administration des postes, télégraphes et téléphones, au poste de directeur de l'Office international des chemins de fer, en remplacement de l'ancien conseiller d'Etat Lohner, qui a atteint la limite d'âge.

L'information donnée par un journal, suivant laquelle le professeur Paschoud, actuellement membre de la direction générale des Chemins de fer fédéraux, remplacerait M. Furrer à la tête de l'administration des postes, est inexacte.

Les jeunes chômeurs à la conférence internationale du travail

Comme nous l'avions annoncé, la conférence du travail a reçu hier une délégation de jeunes chômeurs organisée par la Jeunesse ouvrière chrétienne. Une délégation de chômeurs socialistes et une délégation communiste étaient présentes.

Les délégations de jeunes chômeurs des divers pays sont arrivées en cortège, bannières déployées et chantant en chœur.

Un peu après 18 heures, les délégations furent introduites dans la salle des séances de la conférence. Elles prirent place dans les travées de droite et de gauche, réservées, pendant les séances, aux conseillers techniques. Les délégués à la conférence sont restés presque tous à leurs places. Le public était nombreux.

Successivement, les représentants des délégations prirent la parole.

En termes émouvants, ils exposèrent la détresse des millions de jeunes gens de quinze à vingt-cinq ans qui ne trouvent pas de travail et tombent dans le découragement et la misère. Ils demandèrent à la conférence des mesures immédiates pour remédier au chômage des jeunes gens.

Ils résumèrent leurs revendications sous la forme de la pétition suivante, intitulée : « Donnez du travail aux jeunes ». « Les soussignés, jeunes travailleurs, chômeurs, et non chômeurs, de moins de vingt-cinq ans, de toutes professions et de convictions politiques et religieuses les plus diverses, adressent à la Conférence internationale du travail un appel urgent demandant à celle-ci de prendre, dans sa session de 1935, des mesures qui :

« 1^o donneront aux nombreux millions de jeunes gens qui ont perdu travail et gagne-pain par la crise économique des occasions de travail leur garantissant une éducation professionnelle solide ;

« 2^o apporteront aux jeunes gens qui devront être immédiatement arrachés au chômage sous forme d'assistance, les mesures pour les préserver de la misère matérielle et de la misère morale, de l'inactivité forcée, et qui leur permettent de poursuivre leur instruction générale et professionnelle. »

Le président a donné l'assurance que la question du chômage des jeunes gens sera examinée.

Nécrologie

L'amiral anglais Madden

L'amiral Sir Charles Madden, qui souffrait depuis quelques jours d'un empoisonnement de sang, est mort hier matin, mercredi, à Londres.

Sir Charles Madden avait fait une longue carrière dans la marine anglaise. Contre-amiral de la flotte métropolitaine, puis de la flotte de l'Atlantique, il s'était distingué particulièrement dans la bataille du Jutland. Il avait été premier lord de l'Amirauté de 1927 à 1930, date à laquelle il prit sa retraite.

Le général von Linsingen

Le général von Linsingen, l'un des chefs d'armée allemands les plus connus de la guerre mondiale, est décédé à Hanovre à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, après une courte maladie.

PETITE GAZETTE

Les tremblements de terre japonais

Depuis 1923, où le Japon fut éprouvé par un grand tremblement de terre, environ 100,000 personnes ont péri dans des cataclysmes sismiques dans l'empire du Soleil levant.

Les plus grands tremblements de terre, depuis 1923, ont été celui du 7 mars 1927 et celui du 3 mars 1933, où il y eut chaque fois 3000 victimes.

Formose a déjà été dévasté en 1862, en 1904 et en 1906.

Mme Lebrun aux Etats-Unis



Mme LEBRUN

femme du président de la République française, qui vient de faire la traversée de l'Atlantique, à bord de la Normandie.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La ténacité de la police

Les services de la sûreté ont identifié les deux malfaiteurs qui exécutèrent, en 1934, une série de cambriolages dans de nombreux châteaux de l'île de France, de l'Orléanais, de la Touraine, de Normandie et de Bourgogne. Ils ont soustrait des œuvres d'art anciens, des collections de monnaies dignes des musées nationaux, des pièces d'argenterie, etc.

Par la déposition d'un gardien de nuit du château de Ferrière en Brie, cambriolé en octobre 1934, les enquêteurs connurent le signalement des deux malfaiteurs. L'enquête a établi qu'un nommé Barjonet, arrêté à la suite d'un vol de bijoux, et qui s'était suicidé en janvier dernier, était l'un des malfaiteurs. Quant à son complice, il vient d'être découvert à la prison de Chartres, où il est détenu pour vol. Il s'agit d'un repris de justice nommé Buffet.

L'importance de leurs cambriolages est considérable. Elle dépasse certainement plusieurs millions.

Bateaux disparus dans la tempête

Le bateau dragueur soviétique *Tscherny-Schewsky*, ayant 47 hommes d'équipage à bord, a été gravement endommagé pendant une tempête qui a sévi sur la mer Blanche et a disparu depuis lors. Trois remorqueurs sont partis à sa recherche. Jusqu'à présent, un seul de ceux-ci est rentré. Son équipage a découvert sur une île inhabitée 15 cadavres du *Tscherny-Schewsky*.

Plusieurs avions participent aux recherches du *Tscherny-Schewsky*. On est également sans nouvelles de deux petits navires ayant à bord 53 hommes. Les avions sont rentrés à Arkangelk sans avoir vu les navires disparus. On craint que ceux-ci n'aient sombré dans la tempête. Le vapeur *Revoluzia* a lancé un message par sans-fil annonçant qu'il a heurté une barque de sauvetage transportant les cadavres de huit matelots du bateau dragueur, de sorte que, à l'heure actuelle, 23 cadavres ont été découverts. Les avions continuent leurs recherches.

Une tempête de neige en Russie

On mande de Stalinalabad (Tadjikistan) que, le 2 juin, une tempête de neige a causé d'important dégâts aux semailles de printemps. On signale des pertes de vies humaines ainsi que de nombreux animaux.

Une tempête de neige et de grêle s'est abattue sur les stations balnéaires de Piatigorsk et de Centuky, dans le Caucase du nord. Les dégâts sont importants.

Le tremblement de terre des Indes

Près de 50,000 personnes, dont 95 % d'Hindous, ont été tuées par le tremblement de terre de Quetta. Les dégâts atteignent 50 millions de roupies. Un bombardement d'une semaine aurait pu à peine détruire aussi complètement la ville. Des aviateurs qui ont exploré la région sinistrée n'y ont aperçu aucun signe de vie, mais de larges fissures crèvent la surface du sol.

La ville de Quetta était bâtie sur un ancien cratère, ce qui rend explicable la remarquable fertilité de la région, située au milieu d'une zone aride.

Aviateur sauvé par son parachute

Un avion de combat a pris feu, hier mercredi, et est tombé sur une maison d'habitation de Tokio. Le pilote a pu se sauver au moyen d'un parachute.

Tué par la foudre

Hier mercredi, au golf de Sarlabot, près de Dozule (Calvados), la foudre a tué un employé du golf, M. Kouzima Kraveaje, de nationalité russe, qui s'était réfugié sous un arbre.

Quatre-vingts pêcheurs chinois noyés

Une tempête s'est produite sur le lac Nanchi, près du port de Ou-Hou, sur le Yang-Tsé. Les sampans sur lesquels étaient montés des pêcheurs qui se livraient à la cueillette du cresson et d'autres plantes aquatiques dont ils font leur nourriture ont été retournés au cours d'un orage. Quatre-vingt pêcheurs ont péri.

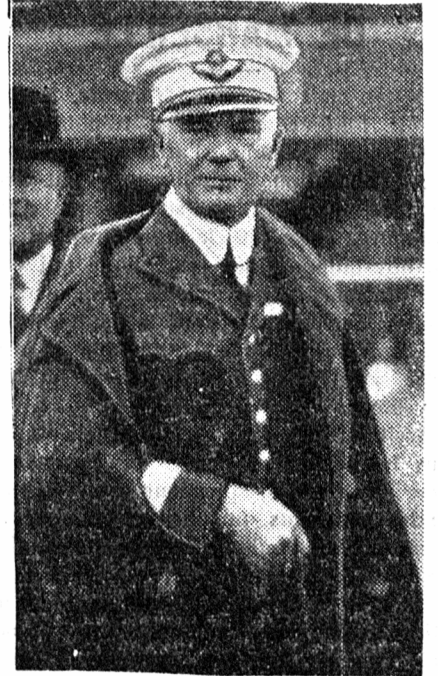
SUISSE

Des gendarmes, contrebandiers sans le savoir

Trois gendarmes de Chiasso, profitant de leur journée de congé, se rendirent à Côme en taxi. Là, la machine fut l'objet d'une visite de la part des gardes-frontière qui trouvèrent une grosse quantité de saccharine et d'autres marchandises de contrebande. Les trois gendarmes et le chauffeur ont été arrêtés. Les agents de police affirment qu'ils ignoraient totalement que des marchandises de contrebande avaient été dissimulées à l'intérieur de l'automobile.

On croit que le chauffeur de taxi, sachant que le contrôle à la frontière est moins sévère pour les agents de police, même s'ils se trouvent en permission, a profité de l'aubaine pour introduire en Italie de la marchandise. Le commandant de la gendarmerie tessinoise, le capitaine Ferrario, s'est rendu à Côme pour faire une enquête.

LES AFFAIRES D'ETHIOPIE



LE CONSEILLER MILITAIRE DE L'EMPEREUR D'ETHIOPIE général Eric Virgin, ancien chef de l'aviation militaire en Suède.

La rupture d'une digue

A la suite de la rupture de la digue du Pretschsee (Grisons), la circulation sur la route et sur la voie ferrée est interrompue. Le trafic par chemin de fer est maintenu par transbordement. On pense que les trains Coire-Arosa pourront circuler dans cinq ou six jours. La route de Schanfig a été détruite sur une longueur de 150 mètres et il faudra lui donner un nouveau tracé. On espère que les automobiles pourront de nouveau passer dans huit jours. Les équipes de secours pompent l'eau des caves et des rez-de-chaussée envahis. Les dommages sont évalués à un demi-million.

Cambrioleur arrêté

La police a arrêté et incarcéré dans les prisons de Morges un dangereux malfaiteur, qui a avoué être l'auteur d'un récent cambriolage d'un bijoutier à Langenthal. Il a déclaré avoir vendu, en cours de route, une partie des bijoux volés. Il était encore porteur de cinq montres-bracelets dissimulées dans ses vêtements.

Deux chevaux dans une rivière

Au Lerchenfeld, près de Thoune, un attelage de deux chevaux de la régie est tombé, hier mercredi, dans l'Aar, et a été entraîné par le courant. Les cadavres des deux bêtes ont été retrouvés.

Deux ouvriers ensevelis à Bâle

Hier mercredi, au cours de travaux de canalisation à la Reservoirstrasse, à Bâle, trois ouvriers ont été ensevelis par un éboulement. L'un d'eux a pu être retiré immédiatement. Il a été transporté à l'hôpital avec une jambe fracturée. Les deux autres sont encore ensevelis. Ce sont les nommés Hans Hunziker, âgé de quarante ans, et Nestor Guillet, âgé de vingt ans, tous deux domiciliés au Petit-Bâle.

Des représentants du ministère public se trouvaient sur les lieux ainsi qu'une équipe du poste permanent de secours contre le feu, munie de projecteurs. Les travaux de sauvetage ont été poursuivis pendant la nuit.

Echos de partout

Un œuf phénomène

Cet œuf vient d'être pondu par une poule appartenant à un propriétaire habitant, en Vaucluse, aux environs de l'Isle-sur-Sorgue, proche de la fameuse fontaine chère à Pétrarque. Sur sa coquille, cet œuf porte en relief l'image d'une superbe marguerite qui semble être l'œuvre d'un artiste consommé. Mystère et bizarrerie de la nature.

Mot de la fin

L'injure du jour à Paris : — Eh ! va donc, dévalué !

Pour la langue française

Le nom *prostration* et l'adjectif *prostré* ont la même origine que *prosterner*, *prosternement* et *prosternation*. Tous ces mots viennent du verbe latin *prosternere*, étendre à terre. Le verbe réfléchi français *se prosterner* signifie se baisser jusqu'à terre en signe d'adoration ou en posture de suppliant. *Prosternement* et *prosternation* sont les noms qui désignent cet acte.

Jusqu'au dix-neuvième siècle, *prostration* s'est employé au sens de *prosternation*. Depuis, *prostration* est tombé en désuétude avec ce sens et il a été repris par le langage médical pour signifier affaiblissement extrême, profond abattement. *Prostré* signifie qui est dans un état de *prostration*. Le langage usuel s'est annexé ces deux mots. Mais ceux qui les emploient en font parfois un usage faux. C'est ainsi qu'on peut lire des phrases comme celle-ci : « La pauvre femme, prostrée jusqu'à terre, était la personnification de la douleur. » Dans cette phrase, c'est l'adjectif *prosterné* qu'il fallait écrire.

L'EXPOSITION CATHOLIQUE DE MARSEILLE

Marseille, 5 juin.

Marseille, toujours animée et trépidante, connaît, depuis une semaine, l'affluence des grands jours : l'Exposition catholique y bat en ce moment son plein. C'est son évêque vénéré, Mgr Dubourg, qui a été le grand inspirateur de cette manifestation d'idéal catholique qui constitue non seulement un véritable événement pour les annales locales, mais dont le haut intérêt, la portée morale, la profonde signification et l'impressionnante beauté ne sauraient laisser indifférent aucun visiteur.

L'Exposition catholique de Marseille s'est installée dans le magnifique décor du Parc Chanot, actuellement en pleine splendeur printanière. Elle occupe les bâtiments qui abritent chaque année, en septembre, les stands de la Foire internationale de Marseille.

A peine conçue, il y a environ un an, l'idée d'une exposition catholique et missionnaire fut saluée avec joie, non seulement à Marseille et en Provence, mais dans toute la France. Pas n'est besoin, je crois, de souligner longuement l'intérêt que peut présenter une telle exposition. De par sa situation géographique, à la porte même de l'Orient, Marseille, plus que toute autre ville, se prête à une exposition missionnaire. Ses statistiques enregistrent chaque année l'embarquement, à destination des pays d'Orient et d'Extrême-Orient, de quatre mille missionnaires catholiques.

Considérée sous l'angle purement religieux, la cité phocéenne s'enorgueillit, à juste titre, d'une magnifique et glorieuse histoire. C'est par Marseille que, aux premiers temps de l'ère chrétienne, les lumières de la foi et de l'Evangile pénétrèrent dans les Gaules. Le culte de la Sainte Vierge, à Marseille, est également légendaire, et il suffit de vivre quelques mois en étroit contact avec des Marseillais pour se rendre compte des racines profondes qu'a pris en eux le culte de la Bonne Mère. La dévotion au Sacré Cœur a, elle aussi, des origines à Marseille : témoins les vingt-sept maisons religieuses qui, dès la fin du dix-septième siècle, rivalisaient d'ardeur et de zèle pour étendre dans le pays le règne du Sacré Cœur. De grandes âmes, telles Anne-Madeleine Rémuzat et Mgr de Belsunce (dont j'ai évoqué l'an dernier la belle figure dans les colonnes de ce journal), furent, au dix-huitième siècle également, des apôtres de cette dévotion nouvelle. En 1720, lors de la terrible épidémie de peste qui décimait la population, Mgr de Belsunce, pour conjurer ce fléau, fit célébrer en grande solennité, la fête du Sacré Cœur et réussit à obtenir des échevins le vœu d'associer officiellement à cette manifestation la ville tout entière.

Un des buts de l'Exposition catholique est de faire revivre ces grands souvenirs religieux. Dans le domaine de l'art, s'inspirant de la religion, l'Exposition catholique de Marseille fait découvrir des merveilles, trop ignorées, hélas, de nos jours, où le matérialisme s'infiltrait sournoisement chez tant de catholiques mêmes. Les richesses accumulées, durant des siècles, dans les églises et dans certains foyers, sont mises en valeur à l'Exposition.

Enfin, cette manifestation résume la vie catholique actuelle du diocèse de Marseille. Cette vie s'est développée, au cours des années, avec une réjouissante intensité. Elle mérite d'être connue, appréciée et admirée. Elle a fourni à de grands cœurs l'occasion de faire leurs preuves, permettant à des hommes de valeur de produire des œuvres de charité pour le soulagement des misères physiques et morales de l'humanité, de créer des institutions d'éducation pour la jeunesse. Je ne citerai que l'abbé Timon-David, M. Allemand et l'abbé Fouque, en grande vénération parmi le peuple marseillais.

Il est bon, pour ne pas dire excellent, d'étaler à tous les yeux ces grandes œuvres qui ont leur source dans une foi agissante et une charité chrétienne stimulées par l'amour de Dieu, et se développent ici dans tous les champs de l'activité humaine.

Mgr Dubourg, évêque de Marseille, en exposant, ainsi que je le rapporte ci-dessus, les vrais buts de l'Exposition catholique de Marseille, a fait ressortir que celle-ci n'est point simplement une manifestation et une attraction intéressantes, mais qu'elle doit être considérée comme une œuvre apologetique de premier ordre. C'est pour cette raison surtout que le vénéré prélat et le Comité organisateur de cette exposition ont mis à la préparation tout leur cœur, et souhaitent que Dieu en fasse sortir tout le bien qu'on est en droit d'en attendre.

L'Exposition catholique de Marseille est le rendez-vous de centaines de mille de visiteurs et de nombreux congrès ont lieu en notre ville actuellement, qui ont tenu à faire coïncider la date de leurs assises avec celle de cette belle manifestation religieuse. Tels sont : le congrès missionnaire, le congrès des journalistes français, l'assemblée générale du bureau international des journalistes catholiques, le congrès de l'Association catholique régionale du cinéma.

Le 25 mai, Mgr Dubourg, dans une touchante cérémonie, a procédé, au Parc Chanot, à la bénédiction de l'Exposition, en présence de nombreux invités officiels, du clergé séculier et régulier et des religieux et religieuses des communautés.

Le 26 mai, à la séance d'inauguration, de beaux discours furent prononcés, dont le premier fut

celui de M. Faivre d'Arcier, remarquable de pensée et de sentiment, et qui mériterait d'être rapporté tout au long, de même le discours de Mgr Dubourg, qui a suivi.

Le compte rendu détaillé d'une visite à l'Exposition permettrait d'écrire des pages qui, certes, ne manqueraient pas d'intérêt. Je dois me borner à en donner ici, en un très succinct résumé, une idée qui ne sera, malheureusement, qu'un bien pâle reflet des merveilles qu'on y peut admirer.

Au Palais des Halls du Chanot, l'exposition de l'art chrétien, ancien et moderne, tient une place de premier rang. On y peut admirer des tableaux de peintres marseillais de toutes les écoles, des primitifs aux modernes. La sculpture y est également représentée par de nombreuses productions d'artistes locaux, parmi lesquels le célèbre sculpteur Pierre Ougé. Une section est réservée aux livres et estampes : missels anciens, livres rares, collection d'objets du culte y méritent tous éloges. Il se dégage de ce stand une atmosphère d'art intense et l'on est émerveillé.

Dans le Palais des Halls toujours, on trouve, réuni par grands groupements, tout ce qui se rapporte à l'activité catholique dans le diocèse de Marseille : à la charité, au travail, à l'enseignement, aux mouvements des Jeunesses catholiques masculine et féminine. Les stands y foisonnent. Le visiteur s'arrête à celui qui est réservé à la Papauté, à la galerie des anciens évêques de Marseille, aux stands du Grand et du Petit Séminaire, du culte du Sacré Cœur à Marseille, de la Fédération catholique provençale, de la Ligue féminine d'Action catholique, du Rosaire, de Saint-Joseph de l'Apparition, de Notre-Dame de la Garde, de la Basilique de Saint-Victor, et tant d'autres encore, trop nombreux pour être tous cités.

Toutes les paroisses de Marseille et du diocèse et toutes les communautés religieuses d'hommes ou de femmes ont leur place en cette partie de l'Exposition.

Dans la section de la Charité, les stands des Petites Sœurs des Pauvres, si populaires en France, de l'Asile de nuit de la rue de Forbin (dont j'ai parlé en novembre dernier dans la Liberté), ceux des œuvres de l'abbé Fouque, des crèches, des orphelinats, retiennent l'attention.

La section du Travail révèle l'activité des syndicats professionnels catholiques et des cercles catholiques.

La section de l'Enseignement libre occupe une place à part où se distinguent les stands des multiples institutions d'enseignement primaire et secondaire, des étudiants catholiques et des divers patronages de notre industrie citée.

Dans le Palais que la Foire de Marseille désigne sous le nom de Palais du Meuble, s'est installé le Palais des Missions. L'admirable effort de synthèse qui s'y déploie est dû à M. Henri Brenier, directeur général honoraire des services de la Chambre de commerce de Marseille. De tous ses stands, on ne saurait lequel est le plus digne d'intérêt et d'admiration. Le visiteur s'arrête devant celui des Missions du Maroc, de Syrie, du Congo, de Papouasie, des Pères franciscains d'Assise, des Œuvres d'Orient, des Missionnaires franciscaines de Marie, de l'Eglise catholique de Russie, à Marseille, de la Mission catholique italienne. Il est édifié de tous ces tableaux qui démontrent la contribution scientifique des missionnaires à la connaissance du monde. Chiffres et statistiques, plus éloquentes que des discours, illustrent l'importance de l'œuvre catholique française et civilisatrice des missionnaires en pays lointains.

Le Grand Palais, réservé à la propagande catholique par la presse et le cinéma, est non moins intéressant.

Depuis son ouverture officielle, l'Exposition catholique a reçu de nombreuses visites de personnalités françaises et étrangères, civiles et religieuses, qui, toutes, unanimement, se sont déclarées enchantées. Dimanche, 2 juin, l'Exposition a vécu une journée triomphale. Le programme de cette journée comportait la reconstitution, en un grand cortège, des plus belles pages de l'histoire de Marseille.

En de poétiques visions défilèrent sous les yeux ravis des milliers de spectateurs, massés devant la Grande Esplanade, les scènes les plus caractéristiques du passé de Marseille : la fondation de Massilia par les Phocéens, le mariage de Protis et de Gypsis. Puis, ce fut l'évocation de Marseille, aux premiers temps du christianisme, avec saint Lazare et saint Maximin, les saintes Maries Jacobée et Salomé, sainte Sara, patronne des bohémiens et la reconstitution, non moins fidèle, des œuvres de charité qui naquirent à Marseille : saint Jean de Matha rachetant les captifs, saint Vincent de Paul, aumônier des galères du roi.

Le tableau du départ pour les croisades, de Richard Cœur de Lion et de sa troupe s'embarquant dans l'antique Lacydon, la visite du pape Urbain V, fils de Marseille, ne furent pas moins bien rendus.

Les hauts faits de l'histoire, le siège de Marseille par le Connétable de Bourbon et l'héroïque conduite des Marseillaises, en cette circonstance, le tableau rappelant la peste de 1720, le valeureux chevalier Roze et l'héroïque dévouement de Mgr de Belsunce, obtinrent auprès de la foule un légitime succès.

Un groupe de gracieuses jeunes filles aux frais costumes, auréolées de voiles flous, symbolisant les unes, la Durance les autres, les fontaines de Marseille, venait ensuite, puis ce fut

l'hommage au Marseille actuel, à sa fidélité à ses croyances et aux manifestations de son labeur.

Un groupe de Marseillaises en vieux costumes, précédant la France, drapée dans la bannière aux trois couleurs et, pour terminer, une vision locale dont on n'eût pu se passer : une légion d'enfants, tout de blanc parés, porteurs de mâts enrubannés et faisant escorte à la statue de Notre-Dame de la Garde, la Bonne Mère à qui les Marseillais vouent un culte si touchant.

L'idéal catholique, qui est une des grandes caractéristiques de l'âme marseillaise, a inscrit dimanche, en lettres d'or, une date inoubliable dans les archives religieuses et civiles de la cité.

L'Exposition catholique qui, jusqu'au 16 juin, connaîtra une gloire bien méritée, cette Exposition à l'organisation de laquelle ont travaillé tant de cœurs enthousiastes et d'obscurs dévouements, est réellement, comme le disait avec justesse un quotidien marseillais, dans les temps troublés que nous vivons « la plus belle défense et illustration de la spiritualité et du catholicisme » qu'on puisse réaliser. M.-J. A.

Troubles agraires en France

Meaux, 6 juin.

Par suite de la grève de leurs ouvriers, pour refus de relèvement des salaires, des cultivateurs de la région de Mitry-Mory ont fait venir du nord 150 ouvriers agricoles pour procéder au binage des betteraves.

Les grévistes ont fait connaître qu'ils s'opposeraient au travail.

Un détachement de gendarmerie a été envoyé sur les lieux, afin de prévenir tous incidents.

L'ATTENTAT DE MARSEILLE

Aix-en-Provence, 5 juin.

M. Desbons, avocat des Croates détenus à Marseille, a saisi le procureur général d'une nouvelle requête, réclamant l'identification exacte du pseudo Kelemen, meurtrier du roi Alexandre de Yougoslavie.

Menace de grève minière aux Etats-Unis

Washington, 5 juin.

Les chefs des groupes politiques du congrès ont déclaré que le président Roosevelt les a prévenus qu'il proclamerait la loi martiale pour faire face à la situation créée par le mécontentement de la classe ouvrière, si le congrès n'approuvait pas les projets tendant à stabiliser l'industrie houillère.

Ces projets comportent la reconnaissance des syndicats ouvriers, la mise hors la loi des syndicats ouvriers fondés à l'instigation des patrons, le contrôle de la production, des salaires et des heures de travail.

Quatre cent cinquante mille mineurs des charbonnages menacent de se mettre en grève le 17 juin.

Demain, l'Angleterre aura un nouveau gouvernement

Londres, 5 juin.

M. Macdonald a présidé, hier matin, la réunion hebdomadaire du cabinet, qui a mis la dernière main à la constitution du nouveau gouvernement.

M. Macdonald doit remettre sa démission au roi George, vendredi, et le même jour, sans doute, M. Baldwin pourra présenter au souverain une liste complète de ses collaborateurs.

LES POURPARLERS NAVALS DE LONDRES

Londres, 5 juin.

Les conversations navales anglo-allemandes se sont poursuivies hier matin pendant plus de deux heures.

Londres, 6 juin.

Le gouvernement du Reich a adressé à l'Angleterre sa réponse aux questions qui lui avaient été posées le 24 mai dernier par sir Eric Phipps, au sujet du discours prononcé le 21 mai par le chancelier Hitler au Reichstag. Cette réponse sera publiée ultérieurement.

Une échauffourée de paysans

Belgrade, 6 juin.

Une bagarre entre paysans et gendarmes a éclaté aux mines de cuivre de Bor, en Serbie orientale. Six paysans et neuf gendarmes ont été blessés. Un paysan a succombé à ses blessures.

Ces incidents sont la conséquence d'un conflit déjà ancien entre la direction des mines de Bor et les agriculteurs de la région, qui réclamaient depuis longtemps une indemnité pour les dommages que causent à leurs terres les émanations toxiques de la mine.

PAIX IMMINENTE AU CHACO

Washington, 6 juin.

« La paix au Chaco est imminente », a déclaré un haut fonctionnaire, se faisant l'écho de l'optimisme général, quant au résultat de la médiation.

Le Département d'Etat a appris que les délégués des deux Etats belligérants ont trouvé les conditions d'armistice acceptables et qu'ils attendent des ordres définitifs de leurs gouvernements pour signer.

LA CRISE FRANÇAISE

Le refus de M. Laval

Paris, 5 juin.

M. Laval a fait à la presse la déclaration suivante :

« Je me suis mis en rapports avec les chefs des divers groupes politiques et je les ai questionnés sur l'état d'esprit et les dispositions de leur parti. J'ai tenu à m'informer en même temps de la situation financière et à rechercher les mesures qu'elle pouvait comporter. J'ai la conviction qu'une action résolue garantirait le succès de ces mesures, mais j'estime que, pour entreprendre cette action et la mener à bien, il faut que le gouvernement de demain obtienne du parlement les pouvoirs nécessaires.

« Leurs renseignements me font craindre que la Chambre, même après deux expériences infructueuses, ne puisse s'y résoudre que difficilement. Or, il faudrait que, à cette occasion, pût se dégager une majorité large et consciente de la nécessité d'économies substantielles. Les sacrifices qui s'imposent, de toute manière, demeureront fort en deçà de ceux, autrement lourds et moins équitablement répartis, qui seraient les conséquences fatales d'une crise monétaire.

« J'étais prêt à constituer, pour appliquer ce programme, un gouvernement d'union et d'action, mais je m'y refuse, si je dois rester dans l'équivoque et si je n'ai pas la plénitude des moyens nécessaires pour sauver le franc. J'ai donc décliné la mission qui m'avait été confiée. »

Chez les démocrates populaires

Paris, 5 juin.

Le groupe démocrate populaire a adopté l'ordre du jour suivant : « La gravité des circonstances exige que se réalise sans délai l'union de tous les républicains de gouvernement pour défendre le franc, assainir les finances et ranimer l'économie nationale. Ne pas le comprendre est commettre plus qu'une erreur politique, une faute impardonnable contre le pays et le régime parlementaire.

« Cette union ne peut se réaliser que si le groupe le plus nombreux de la Chambre a le courage de rompre définitivement avec un cartel des gauches, encore aggravé par l'alliance communiste et dont l'impuissance est désormais démontrée. Mais la politique de concentration républicaine sera constamment mise en échec tant que le parlement n'aura pas réalisé une réforme du scrutin, qui dégage les partis de la servitude des cartels électoraux et permette l'indispensable réforme de l'Etat. »

Chez les amis de M. Flandin

Paris, 6 juin.

Le comité de l'Alliance démocratique a adopté l'ordre du jour suivant :

« L'Alliance démocratique, condamnant la campagne de dévaluation qui a été poursuivie dans le pays et qui a été l'une des causes de la crise actuelle, s'affirme résolue à aider de toutes ses forces l'union de tous les républicains décidés à soutenir un gouvernement qui prendra comme programme le maintien de la monnaie à sa parité-or actuelle, la sécurité nationale, la défense et le perfectionnement des institutions républicaines. »

Le programme socialiste

Paris, 6 juin.

Le groupe socialiste a voté une résolution en faveur de la constitution d'un gouvernement par les groupes de gauche, communistes compris.

Le programme immédiat devrait comprendre les mesures destinées à parer aux nécessités les plus pressantes, mais sans dissimuler au pays que la crise ne sera pas résolue sans l'application de réformes plus profondes portant sur la structure sociale elle-même.

Le gouvernement devrait faire face à l'échéance du 15 juin et aux échéances ultérieures par la souscription de bons du Trésor demandée aux banques et le rachat de ces bons par la Banque de France. Si une résistance était manifestée, le gouvernement devrait y contraindre les banques.

Le groupe est hostile à la politique de déflation budgétaire tout en estimant qu'il y a lieu de réprimer les abus et gaspillages.

Il préconise une détente fiscale avec, comme contre-partie, la suppression de la fraude, grâce à une refonte du régime des valeurs immobilières. Il demande la suppression du marché à terme sur les changes.

Le groupe demande la création d'une caisse des pensions, la création d'un fonds national de chômage, la semaine de 40 heures, l'exécution de grands travaux.

Il propose la dissolution des ligues, la préparation de la dissolution des Chambres et de la consultation populaire, par une réforme parlementaire.

Au Sénat

Paris, 6 juin.

Le Sénat a pris acte du vote de la Chambre qui a mis en minorité le cabinet Bouisson.

La gauche démocratique a voté un ordre du jour dans lequel elle exige avant tout du futur gouvernement qu'il assure la défense du franc et le respect des institutions républicaines.

Les Croix-de-feu

Lille, 6 juin.

Mercredi soir, les Croix-de-feu et volontaires nationaux des régions de Douai, Valenciennes,

Péronne, Saint-Quentin, Albert et Arras se sont rassemblés au nombre de 4000 à Cambrai. Le colonel de la Roque a remis des fanions à différentes sections. Le président des Croix-de-feu a déclaré que, en France, quels que soient les partis politiques qui gouverneraient, le drapeau national occuperait toujours la première place. Les Croix-de-feu y veilleront, a-t-il ajouté.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La nouvelle église de Tavannes
Nous avons déjà parlé de la nouvelle église de Tavannes, dans le Jura bernois. M. Bouvier, critique d'art, à Genève, vient d'écrire sur ce bel édifice religieux une très intéressante brochure, dans laquelle il analyse, avec une grande perspicacité, les caractères de l'église, son style, ses peintures, ses mosaïques, remarquables à plus d'un titre. M. Bouvier rend hommage à tous les artistes qui ont travaillé à la construction de la demeure de Dieu et il montre la pensée qui a présidé à leur œuvre.

TRIBUNAUX

Deux anciens ministres français en justice
A la onzième Chambre correctionnelle de Paris a été appelé hier après midi le procès intenté à M. Rainaldy, ancien ministre, pour infraction à la loi sur les sociétés. L'affaire a été renvoyée au 24 juin.

M. Renoult, sénateur, ancien garde des sceaux de France, poursuivi pour trafic d'influence en faveur de Stavisky, s'est présenté hier, mercredi, devant la cour d'assises. Au premier juré, qui demandait à l'ancien ministre s'il s'était renseigné sur Stavisky avant d'accepter de le défendre, M. Renoult a répondu que, à ce moment-là, Stavisky était un délinquant quelconque sans notoriété.

Le deuxième juré a demandé s'il était légal pour un avocat d'encaisser des honoraires avant le désistement des parties civiles, si M. Renoult n'aurait pas dû exiger que Stavisky se constituât d'abord prisonnier avant d'accepter sa défense, et comment furent payés les 50,000 francs d'honoraires.

L'inculpé et ses avocats ont répondu au milieu du bruit.

La déposition de témoin la plus importante a été celle de M. Prouharam, conseiller d'Etat honoraire. Il a rappelé comment il reçut la visite de M. Renoult en robe d'avocat, chargé des intérêts civils de Stavisky. M. Prouharam ne donna jamais de réponse, préférant ne pas avoir à dire non à un ancien ministre de la justice, qui avait été son supérieur.

Deux bandits condamnés
Helmuth Gressmann, âgé de vingt-cinq ans, et Fritz Spitznagel, âgé de vingt et un ans, tous deux de nationalité allemande, qui avaient attaqué chez lui pour le dépouiller et légèrement blessé M. Jean Zdrajewski, 62 ans, ancien magistrat russe, domicilié à La Chapelle-sur-Carouge, ont comparu hier mercredi devant la cour d'assises de Genève. La cour et le jury, refusant d'accorder les circonstances atténuantes, ont fait droit aux réquisitions du procureur général et condamné Gressmann et Spitznagel chacun à dix ans de réclusion.

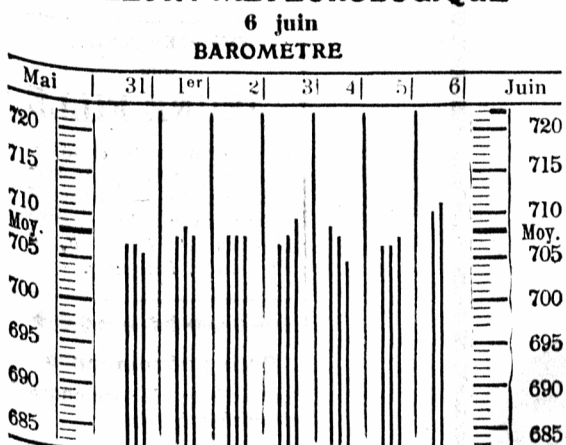
Remis en liberté
Le duc de Manchester, condamné à huit mois de prison pour abus de confiance, a été remis en liberté, après cassation du jugement par la cour d'appel de Londres.

Changes à vue

Le 6 juin, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 15	20 25
Londres (1 livre st.)	15 15	15 25
Allemagne (100 marcs or)	124 —	124 50
Italie (100 lires)	25 20	25 45
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 75	12 95
New-York (1 dollar)	3 04	3 09
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belges)	51 90	52 40
Madrid (100 pesetas)	41 70	42 20
Amsterdam (100 florins)	207 10	207 60
Budapest (100 pengö)	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



Temps probable
Zurich, 6 juin, 11 h. du matin.
Ciel nuageux, variable. Situation encore instable, mais amélioration prochaine.

Nouvelles de la dernière heure

La crise ministérielle française

Réunion des cartellistes

(Havas.) — Au cours d'une réunion qui s'est terminée tard dans la nuit, les délégués des groupes de gauche ont adopté un ordre du jour ainsi conçu :

« Les groupes radical-socialiste, socialiste, républicain-socialiste, socialiste français, socialistes de France, communiste et parti de l'unité prolétarienne constatent la volonté unanime d'accord qui les rapproche, estiment, en présence du danger qui menace les libertés publiques et les masses laborieuses du pays, que la solution provisoire est dans la constitution d'un gouvernement formé par une large majorité démocratique solidaire et hardie et appuyée sur les organisations ouvrières et les forces démocratiques du pays. Cette majorité, résolue à défendre les institutions démocratiques, à briser la spéculation et à préparer la prochaine consultation du pays, aura en vue un ensemble de mesures immédiates et précises d'ordre financier et économique, pour ranimer l'activité économique, revaloriser les produits agricoles, soulager les masses ouvrières, en un mot pour lutter contre la crise et pour la paix. Les groupes décident de poursuivre les consultations engagées entre eux pour l'établissement de ce programme ».

A l'issue de la réunion, plusieurs interprétations différentes ont été données de ce texte par les membres qui avaient pris part à son vote. Certains assistants à la réunion assurent que celle-ci avait laissé l'impression que tout l'effort de rapprochement réalisé ne pourrait servir pour le présent, mais seulement pour l'avenir. M. Montagnon, socialiste de France, a fait observer que la question de la collaboration gouvernementale du parti socialiste ne se trouvait nullement réglée par ce vote. Néanmoins, avant de se séparer, les divers représentants des groupes ont délégué deux ou trois d'entre eux pour faire partie d'une commission qui sera chargée d'élaborer le programme d'action gouvernementale qui n'a pu au cours de la journée être mis au point. C'est ainsi que le contact sera conservé entre les différents groupes de gauche.

La gravité de la situation

(Havas.) — « La situation est grave et la renonciation de M. Laval l'accuse fortement. » Cette phrase du *Petit Parisien* résume l'impression générale de la presse. Pour obtenir la formation d'un ministère de cartel, radicaux et socialistes doivent préalablement s'entendre sur un programme commun. Il semble dans ces conditions qu'on doive, sans crainte de se tromper, écarter l'éventualité pour demain ou après-demain d'une combinaison de cartel. Le *Journal* note : « Le ministère de cartel élargi ne sera décidément pas encore constitué demain ».

L'*Echo de Paris*, qui admet que l'esprit cartelliste, l'esprit front populaire, souffle depuis les dernières élections, affirme : « Mais la plupart des chefs se soucient fort peu de prendre en commun les responsabilités du gouvernement ».

« Il faut en finir, déclare le *Figaro*, qui écrit : « Si la Chambre se sent incapable de soutenir une politique efficace pour rétablir l'ordre dans l'Etat et en particulier dans les finances publiques, il faut dissoudre la Chambre après qu'un gouvernement provisoire lui aura fait voter des mesures également provisoires ».

Une issue pourrait peut-être s'ouvrir à M. Piétri, pense le *Petit Journal*, grâce à la tendance qui s'est manifestée dans quelque groupe de gauche de refuser les pleins pouvoirs en bloc, mais de les accorder par fractions successives. « Faute de quoi, conclut-il, il faudrait en venir à une tentative de cartel élargi ».

On reviendrait à M. Laval

(Havas.) — Le *Matin* fait ressortir l'impossibilité d'un accord entre socialistes et radicaux.

« En ruinant d'avance toute combinaison de gauche pour laquelle ses partisans mettaient déjà en avant les noms de Daladier et Paul-Boncour, on renforce considérablement les chances d'un cabinet de large union républicaine. La tâche de M. Piétri s'en trouvera considérablement facilitée aujourd'hui. En tout cas, si ce dernier devait se heurter à des difficultés particulières et imprévisibles, il semble bien que M. Laval pourrait obtenir désormais le large concours sur lequel il ne croyait pas pouvoir compter au cours de l'après-midi d'hier. Le chantage cartelliste a pris fin. Le groupe radical est obligé de revenir sur le plan des réalités pratiques. Si décevante qu'aura été cette longue journée d'hier, elle n'aura pas été inutile ; elle ouvre la voie à une solution de sagesse qui interviendra certainement aujourd'hui même et rassurera enfin une opinion justement inquiète ».

Le *Populaire*, de M. Blum, estimant que les efforts de M. Piétri semblent voués à l'échec, écrit aussi : « Alors qui ? Il paraît que c'est pour la troisième fois que M. Laval sera prié par M. Lebrun de dénouer la crise ».

Le Saint-Père reçoit une délégation chinoise

Rome, 6 juin.
M. l'abbé Joseph Tchang, professeur de littérature chinoise au Collège de la Propagande, a présenté au Saint-Père les membres d'une délégation chinoise qui accomplit, en ce moment, en Europe, un voyage d'études et d'observations sociales et économiques.

MM. Li Shi-Tsen, chef de la délégation, a offert à Sa Sainteté plusieurs objets en cloisonné chinois, finement travaillé : un trépied à encens, deux vases à fleurs, sur un plateau. Si le trépied avec l'encens, a-t-il expliqué, éveille l'idée de la religion et du culte, il aimait à y voir, comme un symbole de la haute fonction de la Papauté dans le monde. La délégation chinoise venait cueillir, dans les jardins du Saint-Siège, les fleurs de la moralité et de la paix. Le plateau lui-même, tout uni, pouvait signifier la parfaite égalité avec laquelle la Papauté traite tous les peuples, sans acception de personnes ni de races, et les quatre globes sur lesquels reposait le plateau pouvaient, sans doute, représenter les quatre vertus morales (analogues aux quatre vertus cardinales) sur lesquelles une tradition philosophique chinoise, vieille de trois mille ans, fait reposer toute la vie morale.

Les délégués chinois, qui ne sont pas catholiques, ont emporté une vive impression de leur rencontre avec Sa Sainteté Pie XI. Ils avaient assisté à la canonisation des saints John Fischer et Thomas More, et ils avaient admiré la haute beauté religieuse de cette incomparable cérémonie. Une visite au Séminaire de la Propagande, où plus de trente nations sont représentées et où la Chine vient en tête avec une quarantaine de séminaristes, leur avait rendu sensible l'universalité de l'Eglise catholique.

Un meurtre politique à Madrid

Madrid, 6 juin.
(Havas.) — Un individu a tué en pleine rue, de plusieurs balles de revolver, un membre du parti de la droite catholique d'action populaire. Une fillette de deux ans a été blessée par ricochet. Le meurtrier a été arrêté. Il s'agit d'un ancien employé révoqué au moment de la grève révolutionnaire d'octobre.

Un acquittement à Barcelone

Barcelone, 6 juin.
(Havas.) — Hier mercredi, s'est déroulée l'audience du procès ouvert contre quatre individus, accusés d'avoir tenté d'assassiner le général Lopez-Ochoa. Il y a quelques semaines, la police les avait arrêtés dans l'hôtel où logeait le général Lopez-Ochoa, et les avait trouvés porteurs d'armes. Ces détenus sont affiliés à des partis d'extrême droite. Ils ont nié les faits. Par contre, ils ont reconnu qu'ils surveillaient le général Lopez, car ils craignaient qu'il ne tentât un coup de force de gauche. Finalement, ils ont été acquittés.

Des bombes à Bilbao

Bilbao, 6 juin.
(Havas.) — Deux bombes ont éclaté dans une usine de fabrication de chaussures, blessant une jeune fille. Les dégâts sont très importants. Les maisons voisines ont été endommagées.

En relation avec l'assassinat du roi de Yougoslavie

Paris, 6 juin.
(Havas.) — Le *Matin* annonce qu'on a découvert, hier, dans les colis laissés en souffrance dans la consigne de la gare Saint-Lazare, une valise déposée au début d'octobre 1934 et contenant différentes armes. Ces armes étaient identiques à celles trouvées en possession du meurtrier du roi Alexandre I^{er} de Yougoslavie.

Ce journal ajoute : « On peut donc supposer, la date de dépôt de la valise correspondant au séjour à Paris des terroristes croates, que ces armes, tenues en réserve pour un second attentat en cas d'échec du premier, ont été abandonnées par le complice de Kélemen. Le parquet a prescrit une enquête pour rechercher l'origine et la destination de ces armes, cette découverte étant de nature à ruiner tout le système de défense des inculpés qui prétendent n'avoir tenu qu'un rôle passif ».

M. Hoover et les élections présidentielles américaines

Chicago, 6 juin.
L'ancien président des Etats-Unis, M. Hoover, pense prendre une part active dans la campagne présidentielle de 1936. Il songerait même à être nommé une seconde fois à la Maison-Blanche ; c'est tout au moins ce qui a été révélé après une importante conférence politique tenue, hier soir, entre l'ancien président et l'ancien gouverneur Frank O. Lowden.

L'enlèvement d'un riche Cubain

La Havane, 6 juin.
(Havas.) — Cinq inconnus armés ont enlevé M. Antony San Miguel, riche propriétaire de plusieurs journaux de La Havane, ainsi que son chauffeur.

La Grande-Bretagne s'apprête à reconquérir le ruban bleu

Londres, 6 juin.
Le *Daily Mail* commente dans son éditorial l'arrivée de la *Normandie* à New-York et écrit : « Le fait que le navire ait effectué la traversée d'après l'horaire fixé et cela en dépit de quelques petites avaries qui ont provoqué une réduction de vitesse le deuxième jour, constitue une gloire pour ses architectes, son capitaine et ses mécaniciens ».

« Depuis 1929, lorsque la *Mauretania* a perdu le ruban bleu, après l'avoir gardé pendant vingt-deux ans, le record pour la traversée la plus rapide de l'Atlantique a été détenu par l'Allemande et l'Italienne. Le nouveau paquebot britannique en construction *Queen-Mary* sera le prochain compétiteur. Il n'est pas douteux qu'il rapportera cet honneur à la Grande-Bretagne ».

D'autre part, sir Percy Bates, chef de la « Cunard White Star Line » apprenant hier le record battu par la *Normandie*, a déclaré :

« La *Normandie* s'est magnifiquement comportée. Je ne m'avancerai pas à dire si le *Queen-Mary* battra le record ou non ».

Entre la Bolivie et le Paraguay

Buenos-Ayres, 6 juin.
(Havas.) — A l'issue de la réunion tenue par les médiateurs qui s'efforcent d'aplanir le conflit du Chaco, le représentant de la Bolivie a déclaré que la Bolivie acceptait, sous certaines réserves, les conditions proposées pour l'acceptation de l'arbitrage de droit.

Tremblement de terre en Italie

Forli, 6 juin.
Une secousse sismique a été enregistrée, hier mercredi, à 12 h. 47, dans certaines régions de la Romagne, et a duré environ huit secondes. Le mouvement a été remarqué par la population, notamment à Forli, Faenza et Imola. La secousse a atteint son maximum d'intensité à Castel Bolognese où onze cheminées se sont écroulées et à Granarolo Faentino où toutes les vitres de l'église ont été brisées. A Bagnara, plusieurs maisons ont été endommagées. On ne signale pas de blessés ni des dégâts importants. Des secousses plus légères ont été enregistrées à Ferrare, Modène, Bologne et Florence.

SUISSE

Noyé

Neuchâtel, 6 juin.
Un habitant de Neuchâtel, M. Georges Calame, qui se baignait, hier soir, au large de Cudrefin, a coulé avant que les personnes qui l'accompagnaient dans une banque aient pu lui porter secours. Le corps de M. Calame n'a pas encore été retrouvé. M. Calame avait 40 ans.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 6 juin.
Le Conseil national a abordé, ce matin, la discussion des comptes d'Etat. Celui de 1934 solde par un déficit de 26 millions.

Le rapporteur, M. Stæhli (Berne), paysan, estime que certaines économies pourraient encore être réalisées. Des sommes importantes sont consacrées à des frais de représentation pour des congrès internationaux. Toute une délégation de trois délégués et quatre fonctionnaires a été envoyée à un congrès de photométrie. En outre, les bureaux fédéraux se livrent à des travaux de statistique dont on ne voit pas toujours l'utilité. Parlant du bilan, M. Stæhli constate que la dette de la Confédération s'est réduite de quelques millions.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Le démon muet, par Y. Saint-Céré. — Roman « Bijou », 18 x 10, 238 pages, couverture illustrée en couleurs. Prix : 3 fr. ; relié, 5 fr. 50. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (VIII^{me}).

Où le manque de franchise peut-il conduire un honnête homme ? On le saura par cette dramatique histoire : un innocent a été condamné, mais le remords et le malheur amèneront l'aveu sur les lèvres du coupable.

Un mariage consacra le bonheur des uns ; les autres trouveront leur consolation dans le repentir et le rachat d'une faute.

La vengeance de Marise, par A. Ceyrac. — Roman « Bijou » 18 x 10, 208 pages, couverture illustrée en couleurs. Prix : 3 fr. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (VIII^{me}). C. c. 1668.

Un roman écrit avec une exquise délicatesse de sentiments : une jeune Américaine, adoptée par des parents français, est jalouse par ses cousines, mais la gentillesse et le courage de l'orpheline, lors d'un événement dramatique, lui gagneront tous les cœurs.

La jeune adoptée devient la bienfaitrice du foyer qui l'a recueillie. La reconnaissance, voilà la meilleure vengeance de Marise.

FRIBOURG

Pour la paroisse de Saint-Jean

Chaque année, la paroisse de Saint-Jean fait appel à la générosité fribourgeoise pour la kermesse qu'elle organise en vue d'assurer les ressources indispensables à son activité charitable. Elle ne fait pas cet appel sans se rendre compte de la dureté des temps et des assauts trop répétés à la dureté des particuliers. Mais elle estime que, parmi les œuvres qui méritent d'être soutenues, celle qui est à la base de la vie d'une paroisse est la plus nécessaire. La paroisse de Saint-Jean est pauvre. Elle exerce son influence bienfaisante dans une population livrée, durant de longs mois, aux angoisses terribles du chômage.

Ces années passées, la population de Fribourg a toujours montré une grande compréhension pour les besoins de la paroisse de Saint-Jean et a contribué, d'une manière efficace, à lui procurer les ressources qui lui permettent de continuer son œuvre charitable parmi la masse laborieuse. Cette année, les besoins sont encore plus grands. La misère s'est installée dans de nombreuses familles et leur tient compagnie depuis de longs mois, les occasions de travail étant devenues encore plus rares. Il est affligeant de voir l'état de certains enfants, dont on voit sur la figure les privations. La charité, cette fleur admirable des temps malheureux, a déjà fait beaucoup à Fribourg. L'Union paroissiale de Saint-Jean, pour sa part, a étendu son action dans des foyers nombreux. Elle leur a apporté les denrées les plus indispensables, du bois et des vêtements. Elle a développé les visites à domicile et a ainsi pu apporter quelques rayons de joie à des personnes qui se laissaient glisser sur la pente mauvaise.

On voit quelle tâche complexe doivent accomplir ceux qui, dans la paroisse de Saint-Jean, sous l'impulsion de leur cher et dévoué curé, s'efforcent de pratiquer l'entraide et la solidarité et qui veillent à enrayer les attaques sournoises des sceptiques. Pour cette tâche, la paroisse de Saint-Jean ne peut suffire avec ses propres ressources. Elle fait donc appel à la population tout entière, confiante dans l'esprit charitable de tous les Fribourgeois.

La kermesse de Saint-Jean aura lieu, cette année, les 16 et 17 juin, dans les locaux de la Grenette, qui ont été mis gracieusement à la disposition des organisateurs. Le sous-sol verra renaître la laverie fribourgeoise; le rez-de-chaussée et le premier étage abriteront les comptoirs. Un grand marché aux légumes est prévu pour le samedi matin.

Nous reviendrons sur le programme de cette grande manifestation qui doit être celle de la charité fribourgeoise. La population fribourgeoise connaît le but de la kermesse de Saint-Jean. Elle lui sera d'emblée sympathique. Sa générosité peut déjà s'affirmer par l'envoi de dons en nature ou en argent à la cure de Saint-Jean, où ils seront reçus avec reconnaissance.

Les avis de sinistres

La commission cantonale d'assurance contre l'incendie rappelle aux propriétaires de bâtiments que les dégâts causés par la foudre, comme ceux d'incendie, doivent être annoncés dans les vingt-quatre heures au Conseil communal et à la Préfecture respective. Les avis tardifs de dommages entraînent la perte du droit à l'indemnité.

Collision

Hier soir, mercredi, vers 6 heures, une collision s'est produite à Fribourg, devant le café Continental, entre une motocyclette et une bicyclette. Le cycliste a été blessé.

Heure sainte et adoration nocturne à Notre-Dame

Ce soir, jeudi, à 8 h. 1/4, après le chapelet, il y aura, à la basilique mineure de Notre-Dame, l'exercice de l'Heure sainte en français. Le Saint Sacrement restera exposé à l'adoration des fidèles toute la nuit et jusqu'après la messe de 6 heures; elle sera suivie de la bénédiction. Confessions, ce soir, dès 5 heures et après l'Heure sainte.

Eglise des R. Pères Cordeliers

Demain, premier vendredi du mois, à 6 h., exposition du Saint Sacrement; messe chantée. A 8 h., messe basse en l'honneur du Sacré Cœur, litanies, consécration et bénédiction; à 8 h. 1/4 du soir, sermon et bénédiction.

Eglise de la Visitation

Garde d'honneur du Sacré Cœur

Demain, vendredi, 7 juin, à 7 h. 1/2, messe, suivie de l'Amende honorable et de la bénédiction du Saint Sacrement; à 5 h. du soir, réunion mensuelle des associés de la Garde d'honneur; sermon, consécration, bénédiction.

Le Saint Sacrement restera exposé toute la journée.

Champignons

La Société de mycologie, en vue de faire connaître et d'éviter les trop nombreux cas d'empoisonnement par les champignons qui se produisent chaque année, fera faire une conférence publique et gratuite demain, vendredi, 7 juin, en son local. Or, compte sur une nombreuse participation. (Voir aux annonces.)

Récolte de papier et Office d'assistance

La récolte de papier organisée par l'Office d'assistance se fait ces jours dans les écoles de la ville. Rappelons que le bénéfice en sera pour l'œuvre scolaire du lait. Les administrations ou les particuliers qui n'ont pas été atteints par les écoliers voudront bien aviser, jusqu'à lundi soir, le secrétariat scolaire (Varis, téléphone 5.67), qui fera prendre le papier, à domicile, mardi après midi.

L'Office d'assistance saisit cette occasion pour rappeler au public sa détresse actuelle. Outre les familles riches d'enfants et les personnes âgées, il secourt une centaine de familles, dont le père est chômeur. Les allocations de chômage sont supprimées depuis le 1^{er} avril; les communes sont dans l'impossibilité d'accorder toute l'aide nécessaire à l'entretien d'une famille; les œuvres de secours d'hiver (soupes, etc.) ont terminé leur activité. Cependant, les enfants sont là, qui doivent être nourris. Que tous ceux qui peuvent manger à leur faim pensent à ces malheureux! On ne se rend pas assez compte, à Fribourg, sauf dans les milieux directement renseignés, de la réalité de cette misère; les ressources habituelles des œuvres sont insuffisantes à y parer.

Après le vote magnifique de désintéressement des quartiers plus spécialement touchés par le chômage: Neuveville, Auge, Beauregard, il appartient à la population épargnée de faire le geste de solidarité que commande l'acuité de la crise. Il serait trop cruel vraiment de devoir refuser la nourriture indispensable à toutes ces victimes de la situation anormale du travail!

Fribourg, fidèle à ses traditions, saura traduire sa charité en actes. A tous ceux qui entendront notre appel angoissé, merci! Compte de chèques Ha 344.

A Torny-le-Grand

On nous écrit:

Lundi, à Torny-le-Grand, à l'occasion de la Confirmation, la population a assisté à une cérémonie touchante au cours de laquelle Mgr Besson, évêque sur la poitrine d'un vieux chantre, M. Antonin Bugnon, la médaille d'or pontificale *Bene Merenti*. Le vénéré jubilaire l'avait certes bien méritée: cette haute récompense, par ses soixante-dix ans de fidélité au chant des louanges de Dieu dans sa chère église de Torny-le-Grand. Encadrée par un chœur d'hommes de la composition de M. le chanoine Bovet et par un chœur mixte dû à M. l'instituteur Léon Pillon, la cérémonie de la remise de la médaille, après les paroles, comme toujours pleines de tact et d'opportunité, prononcées par Monseigneur, se termina par l'accolade épiscopale donnée au sympathique jubilaire, ce qui, naturellement, mit le comble à son émotion et au bonheur de toute l'assistance.

Collision à Bulle

Mardi après midi, une forte collision s'est produite devant le garage de M. Félix Gremaud, à Bulle, entre une automobile appartenant à ce dernier, et une machine conduite par M. Tech-

mann, de Fribourg, dans laquelle se trouvaient deux personnes de cette ville. Alors que M. Techmann arrivait à Bulle, un des employés du garage venait en sens inverse et voulut passer devant la première voiture pour entrer au garage. C'est alors que la collision se produisit. Les dégâts matériels sont assez importants.

Ecole de « nurses » à Bertigny

On nous écrit:

L'Ecole de « nurses » vient de terminer son 12^{me} cours annuel; 28 jeunes filles-des cantons de Fribourg, Appenzell, Argovie, Bâle, Berne, Grisons, Saint-Gall, Schwytz, Soleure, Tessin, Thurgovie, Valais, Vaud, Zoug, Zurich et trois étrangères, dont une Américaine, ont subi avec succès les examens de clôture.

Elles vont se disperser pour rentrer dans leurs familles, joyeuses des résultats obtenus et des connaissances acquises, emportant un souvenir reconnaissant des jours heureux passés à Bertigny et se promettant d'y revenir.

L'exposition de travaux très soignés: layette, vêtements d'enfants, matériel intuitif et jouets confectionnés par les élèves, prouve que le temps y fut bien employé.

Les élèves font un stage pratique à la Clinique infantile, à la Crèche et dans la maison, où elles ont soigné, durant ce dernier cours, seize bébés d'âges différents.

Plus de trois cents jeunes filles ont été formées à Bertigny depuis la fondation de l'Ecole; un grand nombre d'entre elles ont été placées dans de bonnes familles par l'entremise de la Sœur directrice.

La formation morale et pratique qui leur est donnée, l'excellent travail réalisé constituent une très bonne préparation à la vie et leur permettent non seulement de trouver des situations intéressantes et lucratives, mais de devenir elles-mêmes des mères de famille conscientes de leur mission et capables de l'accomplir parfaitement. M. K.

A Châtel-Saint-Denis

Une nouvelle section de la caisse maladie chrétienne-sociale vient de se fonder dans le district de la Veveyse et a formé son comité comme suit: président: M. Maradan, chef de gare; caissier: M. Biolley, instituteur; secrétaire: M. Alfred Perroud.

La nouvelle section compte déjà 26 assurés.

Marche

Dimanche passé, le club des marcheurs de Fribourg a fait disputer à ses membres de la catégorie licenciés la troisième épreuve de son championnat interne sur le parcours de Fribourg, Le Bry, Bulle et retour, soit 56 km. La lutte a été vive durant tout le parcours, principalement entre les deux premiers qui se tenaient de près, et c'est grâce à cela que la moyenne a été vraiment remarquable.

Voici les résultats:

1. Philippe Schaller, en 5 h. 41 min., soit à 10 km. de moyenne; 2. Charles Kurt, 5 h. 48 m.; 3. Nicolas Chassot et Linus Schmidt, en 6 h. 1 m.; 5. Henri Geiller et Charles Bardy.

RADIO

Vendredi, 7 juin

Radio-Suisse romande

12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone. 16 h. 30 (de Zurich), émission commune, concert. 18 h., l'heure des enfants, par l'école primaire de Daillens. 18 h. 40, trois fox-trots. 18 h. 50, soli de cor. 19 h. 30, *Tourisme et sport*, communiqués. 19 h. 40, *La nervosité de l'enfant*. 20 h., *Le joueur d'illusion*. 20 h. 45, festival Jaques-Dalcroze, par l'Orchestre Radio-Suisse romande.

Radio-Suisse allemande

12 h., concert d'orgue de cinéma et chanteurs de jazz. 12 h. 40, chants suisses. 16 h. 30, émission commune; concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 50, soirée patriotique. 21 h. 25, concert de musique ancienne. 21 h. 50, musique récréative française par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

Radio-Suisse italienne

13 h. 5, musique champêtre par la Rusticanelle. 19 h. 30, chœurs d'opéras italiens. 20 h. 15, soirée organisée par les auditeurs.

Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h. 15, concert de musique symphonique. 20 h., airs et morceaux d'opérettes. Tour Eiffel, 20 h. 30, radio-concert symphonique. Bruxelles, 20 h., concert donné au studio de l'exposition par les duettistes Sylvain Hamy et René Sinclair, pianistes, et le groupe Deltour. Radio-Luxembourg, 20 h. 10, concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Königswusterhausen, 19 h., concert d'orchestre: musique gaie. Munich, 22 h. 30, concert consacré à Robert Schumann. Londres national, 22 h. 15, concert par l'Orchestre du Théâtre de la B. B. C. Vienne, 18 h. 55, retransmission de l'Opéra de Vienne: *Othello*, opéra en quatre actes, musique de Verdi.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. à 7 h. 15, Stuttgart-Königsberg, gymnastique. 6 h. 15, concert matinal. 7 h. 15 à 8 h., Radio-Paris, revue de la presse. 7 h. 45, gymnastique. 8 h. à 9 h. 30, Paris-Lyon, radio-journal. 8 h. 30, *9^{me} Symphonie*, de Beethoven. 10 h. 30 à 12 h. 15, Lyon-Lille, gramo-concert. 11 h., musique variée. 14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, sélection du deuxième acte de *Carmen*, de Bizet. 16 h. à 16 h. 30, Francfort, petit concert. 23 h. à 24 h., Vienne, musique populaire viennoise. 24 h. à 1 h., Vienne, concert symphonique.

CALENDRIER

Vendredi, 7 juin

Saint ROBERT, abbé de l'ordre de Cîteaux

LE CASINO D'EVIAN

OUVRE

Jeudi 6 Juin 1935

"dans un cadre de rêve"

LE MEILLEUR RESTAURANT

Cuisine de grande classe à prix modérés

LES MEILLEURS SPECTACLES

Les grands succès parisiens

LE PLUS JOLI DANCING en PLEIN AIR

Avec les jazz réputés

LE CABARET DE NUIT

Le plus sympathique

BACCARA

ROULETTE

de Monte-Carlo

BOULE

et toutes les distractions des grandes villes d'eaux

G.A. No. 132 C



Aujourd'hui nous ouvrons le livre à l'examen!

Temps nouveaux — exigences nouvelles — adaptation.
C'est pourquoi Frey a créé des prix minimes malgré la qualité première.
Cette décision sera certainement acceptée par nos clients avec enthousiasme, car ils savent que les vêtements Frey restent toujours intacts.
Les vêtements Frey sont meilleur marché seulement à cause de notre propre fabrication. — Réfléchissez! Examinez! Les prix Frey, aussi bas soient-ils, lors même répondent de la qualité.
Complets Fr. 39.-, 49.-, 59.-, 69.-, 74.-, 89.- jusqu'à 123.-

39.-

Complet de sport très bon tissu éprouvé
Autres prix: Fr. 49.-, 59.-, 64.-, 79.-

VOYEZ D'ABORD CHEZ

Frey

Fribourg

Rue de Lausanne

Clinique

La Colline s/Territet

demande pour le 15 juin

FILLE DE CUISINE

tournante

de 20 à 24 ans, propre,

active et bien recommandée.

Gage 70 fr. 15777

Adresser offres et copie

de certificats à Mlle Meyer,

Directrice. 40795

COIFFEUR

Salon dames et mes-

sieurs de bonne renom-

mée, sur principale artère,

à vendre à de bonnes

conditions. — Ecrire sous

F. L. 314, poste restante,

Fribourg. 40795

On demande une bonne

OUVRIÈRE-

REPASSEUSE

S'adresser à la Toin-

turerie fribourgeoise,

Grand'Places. 12920

ON DEMANDE

une

JEUNE FILLE

brave et honnête, connais-

sant le service, pour ser-

vir au café. — Adresser

offres avec photo sous

chiffres P 12922 F, à

Publicitas, Fribourg.

◆◆◆◆◆

Bonne récompense

est offerte à personnes

disposées à fournir

◆◆◆◆◆

Adresses

de

Fiancées

Faire offres, case pos-

tales 6599, Neuchâtel.

◆◆◆◆◆

Premier vendredi du mois à la cathédrale de Saint-Nicolas

Demain vendredi, à 8 h., messe pour les enfants des écoles. Le soir, à 8 h. ¼, sermon, prières pour le diocèse et pour la paroisse, consécration au Sacré Cœur de Jésus et bénédiction du Saint Sacrement.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunal de la Sarine

Hier, mercredi, le tribunal de la Sarine a siégé durant toute la journée, sous la présidence de M. Neuhaus. M. Emile Piller, camionneur, assisté de M. l'avocat Villars, avait porté plainte contre B. M., J. M. et J. N. pour coups et blessures reçus au cours d'une rixe. En audience, plaignant et prévenus ont décidé de s'arranger. Une indemnité de 200 francs sera versée à M. Piller. Les frais pénaux et d'intervention judiciaire seront également acquittés par les accusés, qui ont fourni immédiatement une caution. Ces conditions acceptées, le tribunal sanctionna le retrait de plainte, et l'affaire a été liquidée à satisfaction des uns et des autres.

Le 15 avril passé, vers 15 heures, M. François Roubaty, cantonnier, âgé de soixante-huit ans, travaillait sur la route aux abords du village de Matran. Il fut atteint par une camionnette, conduite par M. Grunig, commerçant audit lieu. Il fut relevé très grièvement blessé et immédiatement transporté à l'hôpital cantonal, où il mourut une semaine après l'accident.

Une enquête pénale fut ouverte contre M. Grunig, pour lésions corporelles graves ayant entraîné la mort. L'affaire fut évoquée hier matin et, dans l'après-midi, une vision locale eut lieu à Matran. Les détails de l'accident furent reconstitués. Il a été établi que l'automobile marchait à une vive allure et que les freins n'étaient pas en ordre. En conséquence, le conducteur ne put arrêter son automobile au moment où il se trouva en présence de M. Roubaty.

Au cours de l'audience, quelques témoins furent entendus, qui confirmèrent que le défunt, quoique âgé, était encore en état de faire son travail, et qu'il n'était pas atteint de surdité.

Un incident fut soulevé à propos des indemnités civiles réclamées par la famille. Le montant de ces indemnités sera fixé par les juges civils, à moins que la compagnie d'assurance ne prenne un arrangement à l'amiable.

Après plaidoiries de M. Jean Bourgknecht, avocat, pour M. Grunig, et de M. Lorson, pour la famille Roubaty, le tribunal a condamné M. Grunig à deux mois de prison avec sursis et aux frais pénaux.

AVIATION

Les traversées de l'Atlantique-Sud

Pour la première fois, l'avion quadrimoteur *Centaure* (équipage Guillaumet-Guerrero) était mis en service sur la ligne d'Amérique du sud d'Air France, après que Lucien Coupet en eut fait les essais entre Toulouse-Dakar et retour.

La traversée a été excellente et menée à 215 kilomètres de moyenne horaire, car l'avion franchit la mer en moins de quinze heures, en 14 h. 52 min. exactement, de Dakar à Natal (Brésil). Il battait donc le record de vitesse.

Ainsi reprend la liaison intégralement aérienne de France en Amérique du sud, liaison interrompue, il y a quelques semaines, par suite du manque de matériel.

Le *Centaure* est un avion Farman muni de quatre moteurs Hispano-Suiza. C'est un avion militaire, transformé pour la circonstance et mis à la disposition d'Air-France pour assurer la liaison transatlantique en même temps que les hydravions *Santos-Dumont* (en révision), *Croix-du-Sud* (en transformation), et le trimoteur *Arc-en-Ciel* (en transformation).

Cet avion a une vitesse maximum de 250 kilomètres à l'heure. Son rayon d'action est de 4000 à 4400 kilomètres, c'est-à-dire qu'il est bien supérieur à la traversée qui est de 3200, 3400 kilomètres selon les circonstances.

Grâce à cette liaison transatlantique, le courrier est allé de Paris à Natal en 40 heures et 45 minutes.

AGRICULTURE

Les vers de la vigne

De la station d'essais viticoles de Lausanne : Le vol des papillons de première génération de cochylys et d'eudemis est à son déclin.

Dans ces conditions, on conseille d'appliquer, dès le 10 juin, un premier traitement spécial, en visant plus particulièrement les grappes. On utilisera à cet effet la bouillie cuprique ordinaire additionnée de sels arsenicaux (arséniate de plomb, vert de Schweinfurt) ou de nicotine titrée.

La bouillie cuprique arseniquée constituée par l'addition de 150-200 grammes de vert d'arsenic (vert de Schweinfurt) à l'hectolitre de bouillie cuprique, détermine parfois quelques brûlures. Pour les atténuer, il est recommandé de mélanger au préalable la quantité ci-dessus indiquée de vert d'arsenic à 500 grammes de chaux fraîchement éteinte et d'incorporer seulement ensuite le tout à l'hectolitre de bouillie cuprique.

Dans les régions viticoles où le vol des papillons serait abondant, il est indiqué de répéter cette application de bouillie arsenicale sur les grappes huit jours après le premier traitement.

AUTOMOBILISME

Au Touring-Club suisse

Le bureau du conseil du Touring-Club suisse a décidé d'ouvrir de nouveaux bureaux-frontière, notamment à Vallorbe et à Meyrin (Genève).

Il étudie, d'autre part, un projet de signalisation des ponts par l'indication, sur le parapet, des cours d'eau qu'ils franchissent, comme cela se fait déjà en France.

La circulation dans le Tyrol

L'Automobile-Club de Suisse communique que, à partir du 15 juin, les voitures devront circuler à droite et dépasser à gauche dans tout le Tyrol, y compris le Tyrol oriental, ainsi que dans la province de Kärnten (Carinthie).

La circulation à gauche est maintenue dans les autres provinces.

Le transport des automobiles à travers le Gothard

Le Touring-Club suisse communique : Comme il n'est pas certain que la route du Gothard pourra être ouverte à la circulation pour Pentecôte, les Chemins de fer fédéraux ont prévu l'organisation de trains spéciaux pour le transport des automobiles de Göschenen à Airolo et vice-versa, suivant l'horaire ci-après :

Samedi, 8 juin : Göschenen, départ : 11 h. 35, 13 h. 3, 15 h. 3.

Lundi, 10 juin : Airolo, départ : 14 h. 20, 15 h. 33, 17 h. 18.

Les automobiles doivent être chargées au plus tard dix minutes avant le départ du train. Ces trains ne seront pas organisés s'il est possible d'ouvrir la route du Gothard d'ici à samedi.

LES SPORTS

Le tour d'Italie

La 16^{me} étape du tour d'Italie cycliste s'est courue mardi, de Viareggio à Gènes, sur une distance de 171 km.

Classement : 1. di Paco ; 2. Olmo ; 3. Binda ; 4. Maserati ; 5. de nombreux coureurs parmi lesquels Bergamaschi, qui, par conséquent, conserve la première place du classement général.

Le recours de Young-Fellows

La commission de recours de l'Association suisse de football, qui devait siéger mardi, à Berne, n'a pu se réunir, plusieurs membres étant indisponibles. La décision interviendra probablement à la fin de la semaine.

Il y a lieu de signaler, à ce sujet, qu'un mouvement se dessine pour que Servette et Lausanne disputent un match décisif pour la désignation du champion suisse de 1935.

Cela nous paraîtrait préférable à une simple sanction, qui enlèverait à Lausanne le fruit des efforts d'une saison, par suite, en partie, du manque de précision de certains dirigeants du football suisse.

Une tournée du Servette

Après avoir joué le 6 juin à Kreuzlingen, en nocturne, contre Kreuzlingen, le 7 à Saint-Gall, en nocturne, contre une sélection de Saint-Gall et le 8 à Lucerne, le Servette s'embarquera pour une tournée de 18 à 20 jours dans les Balkans.

Servette jouera le 16 juin à Istamboul contre Gunes et le 18, à Istamboul, contre Fenerbahce, champion d'Istamboul. Le 23, à Belgrade, Servette rencontrera Yougoslavie, champion de Yougoslavie, et le 25, les Genevois rencontreront une sélection de Belgrade.

Le « Derby » d'Epsom

C'est hier, mercredi, que s'est courue la plus fameuse des grandes courses hippiques anglaises, le « Derby » d'Epsom. Par suite du retrait du poulain de lord Derby, *Bobsleigh*, la partie était acquise d'avance à l'écurie du prince Aga Khan, qui mettait en ligne trois représentants : *Bahram*, *Hairan* et *Thoff*.

La victoire de *Bahram* ne faisait guère de doute pour personne et ce cheval a gagné devant *Rodin Good Fellow* et *Field Trial*.

Le circuit d'endurance des clubs motocyclistes vaudois

Une intéressante épreuve d'endurance et de régularité, organisée par l'Association vaudoise des clubs motocyclistes, se disputera les 8 et 9 juin.

Les concurrents devront parcourir plus de 400 km. en un jour et demi en observant des vitesses moyennes imposées d'avance. Il y aura trois postes de contrôle fixes et une vingtaine de postes secrets, qui chronométreront les passages des coureurs.

Le circuit, qui emprunte les routes des cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Berne, touche Fribourg, où le premier concurrent doit arriver dimanche matin, 9 juin, à 8 h. 20 ; les autres (70, environ) suivront de 2 minutes en 2 minutes s'ils savent régler leur marche d'après l'horaire imposé et si aucun incident ne les arrête. Ils s'arrêteront une demi-heure à la place de la Gare pour se ravitailler, puis repartiront en direction de Bulle.

Une revue de la construction motocycliste

Le numéro 20 de *Moto-Sport suisse* (deuxième année), qui paraît à Berne, Zeughausgasse, 14, est consacré à une revue très complète, inédite de la construction motocycliste.

On peut ainsi s'orienter dans le choix d'une machine et se renseigner sur l'histoire et le

développement de la motocyclette, sur les questions techniques et sportives, sur l'activité des clubs et sur les problèmes relatifs au tourisme.

Le *Moto-Sport suisse* paraît en deux éditions (allemande et française), rédigées par MM. Wiesendanger et Riessenmey, et se distingue par ses comptes rendus détaillés de toutes les manifestations motocyclistes importantes.

Disons encore que, à l'intention des motocyclistes et des conducteurs de véhicules automobiles, M. Eugène Crotti, expert cantonal des automobiles, à Fribourg, a résumé quelques excellents conseils relatifs à la priorité.

De toutes les questions intéressant la circulation, celle de la priorité de passage est encore celle qui est restée jusqu'ici la plus obscure dans l'esprit des conducteurs, qui sont malheureusement loin de savoir tous à quel moment exactement ils doivent accorder la priorité. Ces conseils seront donc les bienvenus.

Rappelons enfin que M. Crotti, alors coureur officiel de la maison Zehnder, de Gränichen, remporta, il y a quelques années, pour cette marque de belles victoires, dont la plus marquante fut celle qu'il obtint dans le grand-prix des 12 heures à Genève, en 1929, où il battit, en 125 cm³, le record du monde des 12 heures de cette classe. Quelques semaines plus tard, il s'adjugea encore, toujours en 125 cm³, de nouveaux records du monde sur l'autodrome de Linas-Monthéry.

Les championnats d'Europe d'escrime

Seize nations sont définitivement inscrites aux prochains championnats d'Europe d'escrime de Lausanne, du 19 au 29 juin. Au nombre des prix spéciaux parvenus au comité d'organisation de la Fédération nationale suisse, il y a lieu d'ajouter celui du maire d'Athènes, M. Constantin Cotzias, prix réservé au vainqueur de l'épreuve individuelle au sabre.

Quant à la participation des équipes, il est déjà possible de relever que, grâce à leur nombre, les pays qui prendront part à ces championnats d'Europe feront de ce tournoi de Lausanne une brillante manifestation sportive. C'est, en effet, la première fois qu'un championnat européen attire un nombre aussi élevé d'équipes nationales.

La composition des diverses équipes, pour les trois armes, des seize pays inscrits sera officiellement connue le 12 juin.

Le secrétaire de la Rédaction : Armand Spicher.



Le Conseil paroissial de Nuvilly

fait part du décès de

Monsieur Isidore DING

ancien membre du Conseil paroissial

L'enterrement aura lieu à Nuvilly, vendredi, 7 juin, à 9 h. ¼.



La commune et le conseil communal de Nuvilly

font part du décès de

Monsieur Isidore DING

leur cher et dévoué ancien syndic

L'enterrement aura lieu le 7 juin, à 9 h. ¼.



La Commission scolaire de Nuvilly

fait part de la mort de

Monsieur Isidore DING

ancien membre de la Commission scolaire

Les obsèques auront lieu à Nuvilly, vendredi, 7 juin, à 9 h. ¼.

Corbillard - automobile
Enterrements et transports funèbres à conditions favorables par le
GARAGE CENTRAL S. A.
Portenier frères 88-1
Criblet 4 Tél. 5.06

ON DEMANDE une gentille
JEUNE FILLE de 18 à 20 ans, de la campagne, pour aider au ménage et servir au café. Entrée tout de suite. S'adresser à M. Girleins-Fraglière, Hôtel de l'Union, Etoy. 12935

On demande, pour le 15 juin, une
JEUNE FILLE de 20 à 25 ans, pour faire les chambres et s'occuper du linge. 2135 S'adresser au Café du Marché, BULLE.

A vendre
belle torpédo Ansaldo, sortant de révision, en parfait état de marche, 6-7 places, 6 roues, avec pont sur carrosserie. Bas prix. E. Yersin, Blonay s/ Vevey.

Plaques de St-Christophe
Librairies St-Pau



Madame Marie Péclat-Page, à Châttonnaye ; Monsieur et Madame Curty-Péclat et leurs enfants, à Léchelles et au collège Saint-Michel, à Fribourg ; Mademoiselle Cécile Péclat, à l'Œuvre de Saint-Paul, à Fribourg ; Monsieur et Madame Péclat-Demierre et leurs enfants, à Romont ; Monsieur et Madame Péclat-Fischer et leurs enfants, à Fribourg ; Monsieur et Madame Demierre-Péclat et leurs enfants, à Mézières ; Mesdemoiselles Rosa et Léontine Péclat, à Châttonnaye ; Révérende Sœur Nicolas Péclat, à Menton (France) ; Mademoiselle Odile Péclat, à Bâle ; Monsieur l'abbé Péclat, à Villaz-Saint-Pierre ; Monsieur François Péclat et sa famille, à Châttonnaye ; Mesdemoiselles Victoire et Virginie Péclat, à Villaz-Saint-Pierre ; Monsieur et Madame Vuarnoz-Péclat, à Estavayer-le-Lac ; Les enfants de feu Isidore Page-Péclat, à Vallorbe, Lausanne et Vevey, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean PÉCLAT

tertiaire de Saint-François

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et parent, décédé pieusement dans sa 85^{me} année, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à Châttonnaye, samedi, 8 juin, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur et Madame Etienne Moullet-Maradan et leurs enfants : Amédée, Lucie, Antonie, Armand, Anna, Max, Odile, Esther, à Lovens ; Monsieur et Madame Vital Moullet-Benninger et leurs enfants, en France ; Monsieur et Madame Louis Moullet-Lugand et leurs enfants, à Lovens ; Monsieur et Madame Raymond Yerly-Moullet et leurs enfants, en France, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Julia MOULLET

leur chère fille, sœur, nièce et cousine, décédée à l'hôpital de Berne, mercredi, 5 juin, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, à l'âge de 21 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu samedi, 8 juin, à 9 h. ¼, à l'église d'Onnens.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Très émus des nombreuses marques de sympathie dont on nous a donné la preuve durant les instants si douloureux que nous avons traversés, nous exprimons ici tous nos remerciements et notre profonde reconnaissance.

Monsieur Jules Maillard et sa fille Yvette, La Tour-de-Trême

Capitole
Ce soir, à 20 h. 30, A TARIF REDUIT
JEAN KIEPURA
LUC BARROUX et D. DARRIEUX
dans un film de franche et saine gaieté
Mon cœur t'appelle
Dès demain
NOTRE PAIN QUOTIDIEN
Téléphone 1300

Cinéma ROYAL
Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation du merveilleux film français
JEUNESSE
avec
Jean Servais
Paulette Dubost **Lisette Lanvin**
TARIF REDUIT
Dès demain
REPRISE A TARIF REDUIT
du plus grand film français de cette année
Les nuits moscovites
avec
Harry Baur
Pierre Richard-Willm **Annabella**
Il est prudent de retenir ses places à l'avance !

Poissons frais !!!

de Norvège!!! extra frais!!!
(transport rapide par camion) Très bon marché

FILET de Cabillaud la livre **0.90**

FILET de Norvège » **1.10**

FILET de Colin Norvège » **1.50**

CABILLAUD Français » **0.90**

CABILLAUD de Norvège » **1.10**

Soles d'Ostende fraîches **1.50**

Colin, Saumon frais, Merlans,
Poissons du lac, etc. Toutes spécialités



J. ALLEN Magasin : Rue du Tir, 15 Banc aux Cordeliers
Service à domicile — Expéditions **Tél. 9.37**

L'abbé Brenon

Pour le mois du Sacré-Cœur
et les premiers vendredis :

CELUI QUI NOUS AIMA

Prix : Fr. 1.50

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Place St-Nicolas 130, et avenue de Pérolles, 38

STORES

pour magasins, balcons, fenêtres.

Livraison rapide et avec garantie chez

W. BOPP

tapissier-décorateur

Fribourg Rue du Tir, 8
Téléphone 16.48 2-25

TREYVAUX

Représentations théâtrales organisées par le groupe
paroissial des jeunes filles « L'Aurore »

VERS LE BONHEUR

Opérette dramatique en trois actes,
de Jehan Grech

Les Chaussons de la Duchesse Anne

Opérette en un acte, de Ch. Le Roy-Villars

Séances : Dimanches 9 et 16 juin. — Caisse :
14 h. 30 et 19 h. 30. — Rideau : 15 h. et 20 h.

Prix des places : Chaises : 2 fr.; premières,
1 fr. 50; secondes : 1 fr. 12933

Retenez vos places en téléphonant à la Cure
44.56, Treyvaux.

Splendides cabriolets

„HOTCHKISS“

LIVRABLES TOUT DE SUITE

Agence générale : 586/3
Grand Garage E. Maurer, 50, boulevard
des Tranchées, Genève.

BAINS DE GARMISWYL

Pentecôte

Menu spécial depuis Fr. 3.-

CONCERT AU JARDIN

Se recommande : Famille Laubscher.

ODOL

L'ELIXIR
DENTIFRICE
S'IMPOSE



L'Élixir dentifrice ODOL doit
l'accueil sympathique mondial
à son agréable goût de fraicheur
et à ses qualités antiseptiques.
Ces faits devraient vous en-
gager à ne vous servir que de l'ODOL pour les soins de la
bouche et des dents. — Les deux, l'élixir et la pâte dentifrice
ODOL sont des produits suisses.
Compagnie O D O L S. A., Goldach (St-Gall)

AUX AMATEURS DE CHAMPIGNONS

Vendredi, 7 juin 1935, à l'hôtel de la Tête Noire, à 20 h. 15

Conférence publique et gratuite avec projections

Sujet : La comparaison et études des champignons vénéneux et mortels et
ceux avec lesquels on peut les confondre.

Invitation cordiale à tous ceux qui s'intéressent aux champignons. 12925
Société de mycologie.

Leçons

Latin, anglais, mathéma-
tiques. Répétitions. 40800
S'adresser à
Mlle J. Bralchet, lic.,
Pérolles, 8.

VOYAGEURS

à la commission, deman-
dés pour la vente d'un
accessoire automobile très
utile, d'un prix très avan-
tageux et absolument indis-
pensable aux possesseurs
de garage particulier. Tra-
vail agréable, gain très im-
portant p^r personnes actives.
Renseignements sous :
Département E Case Eaux-
Vives 2733, Genève.

SVELTES

Vente-réclame avec rabais
jusqu'à 20 % de ceintures
enveloppantes et de sou-
lien-gorge. Que la ire qua-
lité. Envois à choix.
R. Michel, spécialiste,
Mercurie, 3, Lausanne.

Hôtel des Bains d'Henniez

HENNIEZ (Vaud)

Foie — Reins — Vessie

Rhumatisants — Nerveux — Surmenés
Bains — Douches — Massage — Diathermie
Médecin attaché à l'établissement
Installations modernes
Prix de pension : Fr. 7.- à 8.- par jour.
Nouvelle Direction. 12944
Demandez le prospectus.

A LOUER

pour le 25 juillet, aux
environs de Fribourg, un
appartement neuf de trois
chambres, cuisine, jardi-
n, chauffage central, tout
confort. Convientrait pour
retraités.
S'adresser par écrit sous
chiffres P 12943 F, à
Publicitas, Fribourg.

Nous cherchons pour le
canton de Fribourg

vendeur d'automobile

expérimenté, disposant de
5-6000 francs.
Adresser offres écrites
sous chiffres P 12947 F,
à Publicitas, Fribourg.

1 Mobilier fr. 485.-

pour 3 pièces
(à l'état neuf)

1 gd. lit 2 pl., belle literie,
table de nuit, lavabo et
glace, commode ou ar-
moire, table ronde, tapis
moquette, canapé, chaises
assorties, 1 buffet vitré,
1 grande table, chaises,
table de cuisine et tabou-
rets (détaillé). Emb. exp.
franco. 7939 L
R. Fessler, av. France, 5.
Tél. 31.781.

On peut visiter le di-
manche sur rendez-vous.

ON DEMANDE

pour tout de suite, une

JEUNE FILLE

sachant faire la cuisine et
s'occuper des travaux du
ménage.

Offres sous P 12891 F,
à Publicitas, Fribourg.

Imprimerie St-Paul
Faire-part

A LOUER

à partir du 25 juillet,
appartements de trois
chambres et dépendances,
depuis Fr. 65.- à 80.-.
Adresse : rue du Tem-
ple, 15, 11^{me} étage.
Même adresse : atelier
de réparation avec box
et locaux. 174-1

Les Manteaux de pluie
dep. Fr. 14.-

11, r. Romont 1^{er}

TIEFNIG

Cause départ

A louer pour 24 juin
ou à convenir, apparte-
ment moderne, 3 pièces,
ch. de bonne, tout con-
fort. Prix avantageux.
S'adr. 10 à 14 et 17 à
19 h., rue Fries, 3, 1^{er},
à droite. 40786

On demande à ache-
ter, en ville ou à la
campagne, bon

CAFÉ- Restaurant

ou petit

HOTEL

pouvant prouver chif-
fre d'affaire. — Faire
offres par écrit, en
indiquant prix et con-
ditions, sous chiffres
P 12921 F, à Publi-
citas S. A., Fribourg.

On demande Servante

de 40 à 50 ans, pour petit
ménage. Entrée tout de
suite. 12915
S'adresser à Théophile
Robatel, à Prez-v.-Noréaz.

Ainsi souffla le vent

par Henri Ardel

XIX

La quiétude de M. Daubert eût été bien altérée,
s'il avait pu mesurer à quel point manquaient
à Jean-Noël les répétitions finies; et surtout
constater l'emprise exercée sur lui par l'insaisis-
sable Sylvie, dont la présence semblait lui être
devenue nécessaire, comme l'eau vive à un être
altéré. Aussi, lui-même, voyant que ce jour-là
son travail, cependant très intéressant, ne l'avait
pas distrait d'elle, en promenade avec Jocelyne,
il avait pensé, dans un sursaut de prudence :

« Diable! je ferais peut-être bien de regagner
Paris, si je ne veux achever de me laisser
ensorceler par cette redoutable et délicieuse petite
Sylvie. »

Et, conscient de n'avoir fait, en cet après-
midi solitaire, aucune bonne besogne, il reprit
le chemin du Palace avec la soif de retrouver
la présence désirée et l'espoir que, à l'heure du
thé, il aurait la jeune fille pour lui seul, sa
mère ayant entraîné Mme Contal dans une ultime
excursion.

D'un pas vif, il entra au Palace et, tout de
suite, il fut frappé par l'animation inaccoutumée
qui régnait dans le hall; le portier pérorait
affairé et semblait inspecter la route où cepen-
dant nulle voiture ne se montrait qui pût exciter
l'attention. Instinctif, Jean-Noël interrogea légère-
ment :

— Qu'est-il donc arrivé? Vous avez l'air préoc-
cupés, ici?

— C'est que Mme Albert est déjà venue
plusieurs fois un peu inquiète parce que

Mlle Jocelyne, sortie depuis le déjeuner, ne rentre
pas.

— Mais n'est-elle pas avec Mlle Herblay?
— Oui, monsieur.
— Eh bien?

— Ces demoiselles sont parties disant quelles
allaient faire un petit tour en auto et elles ne
sont pas encore de retour. Mme Albert s'agite...
Heureusement que Mme Contal n'est pas rentrée
d'excursion et ne sait rien encore.

— Qui conduisait?
— Je crois bien que c'est Mlle Jocelyne; elle
le fait toujours quand elle va en promenade avec
Mme sa mère. Seulement, il paraît que Mlle Jocy-
lyne n'était pas très bien, aujourd'hui. C'est
vrai qu'elle avait bien mauvaise mine, les yeux
brillants comme si elle avait la fièvre. Pourvu
qu'elle n'ait pas été malade en route? Voilà
l'après-midi avancé et ces demoiselles avaient dit
qu'elles seraient de retour pour le thé de quatre
heures.

Loquace, le portier enfilait ses explications,
les yeux toujours fixés sur la route que Jean-
Noël, lui aussi, se prenait à considérer avidement.

— De quel côté sont allées ces demoiselles?
— Nous l'ignorons, monsieur. Elles n'ont rien
dit à ce sujet.

— Mais au garage, on est peut-être plus ren-
seigné?

— Je ne crois pas, monsieur. En tout cas,
Mme Albert n'en a rien dit quand elle en est
revenue après s'être informée. Cette pauvre dame
fait pitié! elle est si tourmentée!

Jean-Noël lui aussi commençait à l'être. Dans
l'incertitude, toutes sortes de possibilités se pré-
sentaient. Et, peu à peu, l'inquiétude l'en-
vahissait, étreignant à la pensée que Sylvie
était conduite par une créature impulsive et ner-

veuse, elle-même ne connaissant rien à la direc-
tion d'une auto. A ce moment, dans le hall même,
reparaissait Mme Albert, les traits si altérés que,
tout à coup, ils accusaient le poids des années
d'ordinaire invisible. A la vue de Jean-Noël
elle eut une exclamation qui était un cri d'an-
goisse.

— Eh bien! aucune nouvelle encore? Quel
supplice! Monsieur Daubert, vous rentrez...
Vous n'avez rien appris? Mon Dieu, où ces
petites sont-elles allées? Jocelyne est bon
chauffeur, en général, mais aujourd'hui, elle
n'était pas bien quand je l'ai laissée partir;
je pensais que la société de Sylvie lui serait
bienfaisante. Pourvu qu'elles n'aient pas eu quel-
que accident!

Désespérément, elle tordait ses mains serrées,
elle toujours si maîtresse d'elle-même; et son
émoi avivait l'anxiété de Jean-Noël. Il eut la
vision brusque du radieux visage, du corps souple,
tout à fait défigurés, glacés, que jamais plus,
peut-être, il ne reverrait dans leur éclat juvénile.

Rapidement, il jeta :

— Je retourne au garage, peut-être y a-t-on
appris quelque chose? Tout simplement, il
s'agit sans doute d'une panne qui les aura retardés.
Ne vous désespérez pas, ainsi, madame.

— Oh! oui, allez vite.

Mais au garage, la brutale évidence étouffa
l'espoir auquel il s'accrochait : les jeunes filles
n'avaient pas reparu; d'elles, on ne savait rien.
Alors, il fut écrasé par son impuissance et
incapable de supporter l'inaction devant cet
inconnu qui ne finissait pas. Se refusant à reve-
nir au Palace où il retrouverait la détresse de
Mme Albert, il se lança sur la grand-route qui
ramenait à Bex. Déjà, peu à peu, le crépuscule de
septembre l'embrumait.

Pas d'autos en ce moment sur la route, mais
une mince silhouette qui le secoua d'un sursaut
Cette silhouette grandissait dans une rapide
approche.

Tout à coup, il fut sûr! Cette silhouette, c'était
celle-là même de Sylvie. Il n'en pouvait douter!
Il reconnaissait la forme svelte, le pas ailé, les
cheveux roulés sous le feutre clair... Mais pour-
quoi était-elle là, à pied, sans Jocelyne?

Il jeta un appel qui résonna dans l'air fratchi
ainsi qu'un cri, un cri de délivrance! Une joie
montait en lui dans un irrésistible flot, où il
sentait sa fièvre s'apaiser soudain.

— Sylvie, c'est bien vous, n'est-ce pas? Mé-
chante enfant, où vous cachiez-vous? Pourquoi
n'êtes-vous pas avec M^{lle} Albert? C'est absurde,
c'est criminel, de tourmenter ainsi vos amis! très
mal... Je suis furieux contre vous.

Les mots qu'il ne mesurait pas jaillissaient au
hasard, hachés par l'espèce de colère que sa
sécurité retrouvée exaspérait en lui, au souvenir
des minutes abominables qu'il venait de vivre...
Une joie folle, oui, vraiment folle, bondissait en
son âme de la voir devant lui saine et sauve, lui
abandonnant l'ardente lumière de ses prunelles
où il y avait quelque chose d'indéfinissable...
non pas seulement la surprise de l'accueil
qu'elle recevait.

Oui, c'était bien elle, non son fantôme! et, en
cette minute, il fallait à Jean-Noël un rude effort
de volonté pour ne pas la saisir entre ses bras
comme un trésor perdu, soudain retrouvé.

Comme si une lassitude, soudain, l'écrasait,
maintenant qu'elle n'était plus seule, sur le talus
de la route, elle s'était assise, l'écoutant mar-
teler :

— Comment êtes-vous seule sur cette route?
Pourtant, vous êtes partie avec Jocelyne?

(A suivre.)

Vous n'avez plus vingt ans? - Pensez à votre coeur, adoptez le CAFÉ HAG sans caféine

La mode, cette déesse...
 volage nous impose chaque année de nouvelles couleurs! Qu'à ça tienne. Ma maison, voyez-vous, Madame, est si bien outillée, a une si grande expérience et vous servira vite et à bon compte. Puis, si nous jugeons qu'un simple nettoyage à sec suffirait aussi, nous vous le ferons savoir. L'économie ainsi réalisée vous incitera à toujours nous faire confiance.

Grand Teinturerie
 LYONNAISE LAUSANNE

LE MARABOUT VIENT A BOUT DE TOUT

Magasin à Fribourg : Grand'Rue 6, Tél. 243

Hôtel du Simplon et Terminus
 (Valais) Saint-Maurice Tél. 2.11
 Maison fribourgeoise. Se recommande aux ecclésiastiques et aux écoles. — Prix modérés. 601-48
 Famille Brattlard.



E. WASSMER, S. A.

Chalet-Pension « LES NARCISSES »
LES SCIERNES (Haute Gruyère)
 Ligne M. O. B.

TEA-ROOM. — Confort, eau courante. — Séjour d'été idéal. Centre d'excursions variées. — Cuisine au beurre. — Prix très modérés. — Téléph. 87.32.
 2187 Mme Birbaum-Comba, ten.

A LOUER

3 ch., cuis., chauff. général, au centre.
 3 et 4 ch., cuis., avec et sans chauffage, près de la gare.
 Chambres non meublées, chauff. gén., centre.
 S'adresser à A. Frossard, Agence immob.

Vente juridique d'objets mobiliers

Vendredi, 7 juin 1935, dès 14 heures, à la salle des ventes, Maison de Justice, à Fribourg, l'office vendra au plus offrant et au comptant : 1 caisse enregistreuse Anker, 1 appareil de radio Schmidt Flohr, 1 lit complet, 48 draps de lit, 36 enfourrages de duvet, 72 serviettes, 8 nappes, 11 couvertures laine, 43 tapis de table, 2 tables, ainsi qu'un lot de linges et tabliers de cuisine, batterie de cuisine, assiettes plates et creuses, fourchettes, cuillères et couteaux, rideaux, descentes de lit, lins, etc. 12917
 Office des faillites de la Sarine.

Occasion

Camion chevrolet, 6 cylindres, châssis long, cerceaux et bâche démontable. Impôt et assurance payés pour 1935. 58-17
 S'adr. chez Henseler frères, garage, rue du Nord, 20, Fribourg.

A LOUER

un superbe appartement de 4 chambres, dans le centre des affaires. Tout confort. Conditions très avantageuses.
 S'adresser : Agence PERRIN et WECK, 18, rue de Romont.

A VENDRE

DOMAINE de 40 poses

dans la Glâne. Prix avantageux. 12774
 Pour tous renseignements, s'adresser à M. Joseph Descloux, notaire, à Romont. Téléphone 17.

Otsego

est la **Marque de Qualité.**
E. Wassmer S.A. Fribourg.

ENCORE UNE PREUVE

Ce sont naturellement les producteurs de Mobiloil qui assurent le graissage des machines puissantes et précises de "Normandie". Pour le plus grand navire du monde comme pour le plus modeste auto, seul le meilleur lubrifiant procure une sécurité de marche absolue pour la plus faible dépense au kilomètre. **CONSTATEZ-LE** sur votre propre voiture.

Mobiloil

EPICERIE-MERCERIE à vendre

habitation, grange, écurie, 3 poses terre. Prix et conditions favorables. 15-45
 S'adr. à A. Frossard, Agence Immobilière, Fribourg.

A. DAVID

Toute la dévotion au Sacré Cœur avec le Bienheureux de Montfort

Prix : Fr. 5.30
 EN VENTE AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

Préventorium « Le Rosaire » LES SCIERNES D'ALBEUVE

en Gruyère 966 m.
 Etablissement de repos pour dames et jeunes filles. Cures d'air et de soleil. — Confort et toutes installations sanitaires modernes. — Médecin. — Prix : 5 à 8 fr. 2136 B

ON DEMANDE

JEUNE FILLE

brave et de toute confiance, dans une maison de commerce à la campagne, pour s'occuper du ménage. Pourrait fréquenter tous les jours la sainte messe. 21261
Ferd. Jäggi's Erben, Fuluibach (Soleure).

Jeune homme

sérieux, parqueteur de métier, cherche bonne parqueterie pour représentation sur place, Genève. Offres sous chiffres S 59796 X, Publicitas, Genève.

A LOUER

à Richemont, pour juillet 35, appartement de 4 chambres, mansarde, dépendances, eau chaude, bains, balcon, soleil, vue, chauff. cent. 10490
 S'adresser à L. Hertling, architecte, Richemont, 3

A LOUER

Bel appartement de 4 ou 5 pièces, très ensoleillé, avec balcon, chauffage et toutes dépendances. Prix très avantageux. S'adresser : Café des Postes, rue du Tir.

AVIS

Mademoiselle Lüdi, coiffeuse

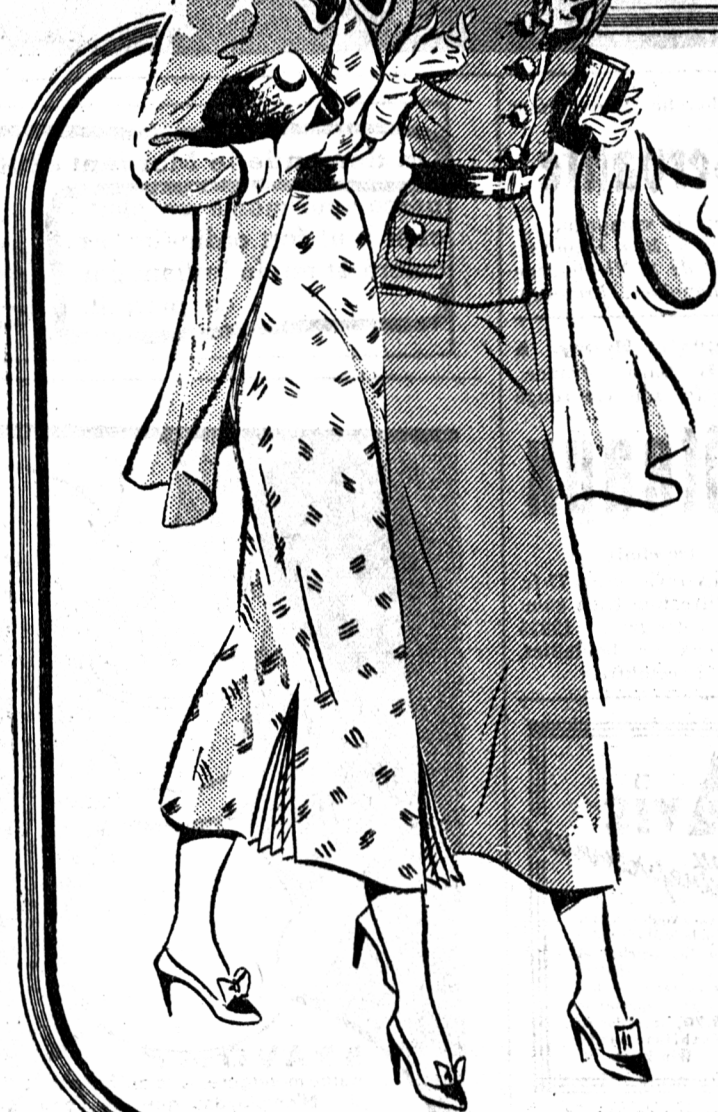
informe la population de Fribourg et environs qu'elle a repris le salon de Coiffure, rue de l'Hôpital, N° 17. 12904
 Par un service soigné, elle espère mériter la confiance qu'elle sollicite.

CONFECTIONS POUR DAMES

Magnifique assortiment en manteaux, costumes, ensembles, robes, blouses, etc. 12936
 Tissus en tous genres. Prix modérés.
J. Monney,
 23, Avenue de la Gare, Fribourg.

PENTECÔTE

Ce que l'on porte aux beaux jours



Ensemble de Crêpe de Chine

artif., impressions multicolores **22.50**

Robe av. cape indépendante

en vistralin, très beau modèle **35.-**

Robe de voile antifroissable

jolie impression à fleurs **26.-**

Complet, ROBE crêpe de Chine

artif. imprimé, MANTEAU uni **29.50**

Complet jupe et manteau 3/4

en lin, teinte mode **34.-**

CHOIX INCOMPARABLE DE CHAPEAUX pour dames et jeunes filles

AUX TROIS TOURS

RUE DE ROMONT FRIBOURG

la santé par **RAGAZ** les Bains

Piscine Thermale avec bain d'air	
Grand Hôtel Quellenhof	250 lits
Grand Hof Ragaz	250 lits
Hôtel Bad Pfäfers	100 lits
Hôtel Ochsen	30 lits

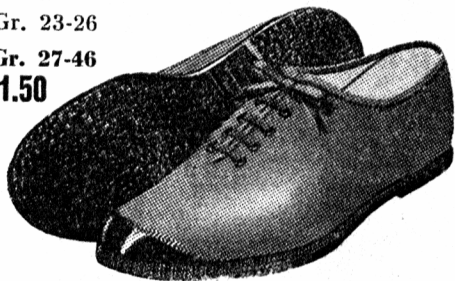
Casino Kursaal avec salle de jeux et bar	
Hôtel Tamina	110 lits
Hôtel Lattmann	130 lits
Parkhôtel Flora	80 lits
Hôtel St.-Gallerhof	50 lits



Pour la jeunesse

1.-

Gr. 23-26
Gr. 27-46
1.50



Pantoufle de gym.
Bonne qualité à bon marché

3.90

Gr. 27-30
Gr. 31-34
4.90
Gr. 35-38
5.90



Chaussures pour garçons
avec semelles caoutchouc
6 mois de garantie

Bata

Rue de Lausanne, 32, Fribourg

RESTAURANT CONTINENTAL

Salle à manger au 1^{er}

Nos plats spéciaux
à Fr. 2.-

1. Filet de Sole Maison
2. Truite de rivière Meunière ou bleu
3. Côte de veau Milanaise
4. Escalope de veau Cordon bleu
5. Entrecôte grillée Marchand de Vin
6. Tournedos Rossini
7. Filet Beefsteak à l'œuf.

sur commande un jour à l'avance :

LANGOUSTE à L'AMÉRICAIN
TRUITE DE RIVIÈRE CHAMBORD

Prix suivant la saison. 146-4



BLOUSE POLO
charmeuse soie
artif. indémaillable,
se fait en blanc,
ciel ou beige
4.75

Complet 3/4
fil de lin
pratique et
lavable
39⁰⁰

LE FAVORI DE LA SAISON LE FIL DE LIN

agréable au porter
et très nouveau



**PETIT
COSTUME**
fil de lin

façon jeune, genre sport,
agrémenté de 2 martin-
gales de côté.

Jupe nouvelle
coupe ouverte

28⁰⁰

Costume tailleur
FIL DE LIN, coupe par-
faite, grands revers bou-
tonnés, ceinture cuir

39⁵⁰

Demandez à voir nos **jupes**
spéciales en **fil de lin** et nos
PULLOVERS, les dernières
créations de cette saison.

KNOPF

FRIBOURG

Les plus beaux PAPIERS PEINTS

aux meilleurs prix

M. CHIFFELLE

rue de Romont, Fribourg

Demoiselle de magasin

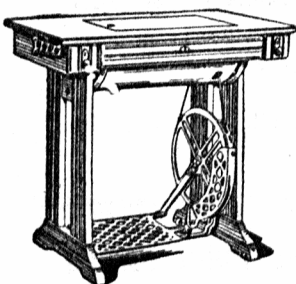
Magasin d'alimentation de petite ville du canton
cherche demoiselle de confiance pour la vente.
Connaissance de la branche exigée.

A la même adresse, on demande

Un jeune homme

de 16 à 18 ans, pour les livraisons et les pré-
parations.

Ecrire sous chiffres P 12890 F, à Publicitas,
Fribourg.



Machines à coudre

« BERNINA »

« PFAFF »

E. WASSMER

S. A.

Enchères de fleuries

Lundi 10 juin 1935, à 13 heures, devant le
domicile de M. Castella François, à Sales (Sarine),
on vendra les fleuries de foin d'environ 13 poses
en plusieurs lots. 40792

Pour l'exposant : Bongard, huissier.

Pour vos manifestations religieuses

Élégantes décorations de massifs et tombes, bégonias,
sauges, géraniums, hortensias, etc

F. ADDOR, hort., Payerne.



Regardez ce
bébé Nestlé!

N'est-il pas l'allégresse et la santé per-
sonnifiées? Et dire que, depuis trois géné-
rations déjà, grâce à la Farine lactée Nestlé,
des millions d'enfants dans tous les pays
du monde sont aussi forts et gais que ce-
lui-là. Cet aliment supérieur contient du
très bon lait avec toute sa crème. Il favo-
rise le développement de votre petit; ses
joues bien pleines, la fraîcheur de son teint
vous le prouveront bientôt. Dès que le
lait ne suffit plus, donnez donc à votre
Bébé la nourriture idéale des tout petits,
cette bonne

Farine lactée
NESTLÉ



On cherche une bonne

Servante

pour la campagne
S'adr. à Mme Schueler,
épicerie de St-Nicolas, rue
des Chanoines, Fribourg.

Auguste Henry, à
Nîmes, Gard, France,
vous offre son vin rouge

Côteaux

1^{er} choix
qui vous reviendra à 77 fr.
l'hectolitre, tous frais com-
pris, en votre gare. 12875
Vin vieux de bouteilles,
106 fr. l'hectolitre.

AVIS
aux
entrepreneurs

si vous voulez obtenir
rapidement sur votre
chantier perches et
plateaux d'échafau-
dages, carrelots, in-
tels, etc., appelez le
15.70, à Fribourg
(Etablissements
Winckler).

A LOUER

à la rue de Fauoigny,
un appartement de 5 ch.,
cuisine, ch. de bains, cave,
galetas, chauffage central
à l'étage. Conditions très
favorables. 12869
S'adresser : Agence Im-
mobilière Perrin et Weck,
18, rue de Romont.

On demande le Mordant «Buffle»
parce que même un plan-
cher brut fort ordinaire est
coloré et rendu brillant par
ce produit.



BRAVO
petite ménagère, voilà qui fait plai-
sir: N'employons que de l'eau
fraîche, laquelle, sitôt entrée en
ébullition, doit servir à l'infusion.
C'est ainsi seulement qu'on tire
du bon café «Mercure» tout ce
qu'il peut donner. Et il ne donne
pas mal de choses, savez-vous!

Mercure

CAPÉ ET THÉ

CYCLES
aux meilleures
conditions
chez

COUPELLERIE
aiguillages
et réparations
en tous genres

WYSS, Grand'rue, 38